

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.

Annancez dans "LE PEUPLE", c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE PEUPLE

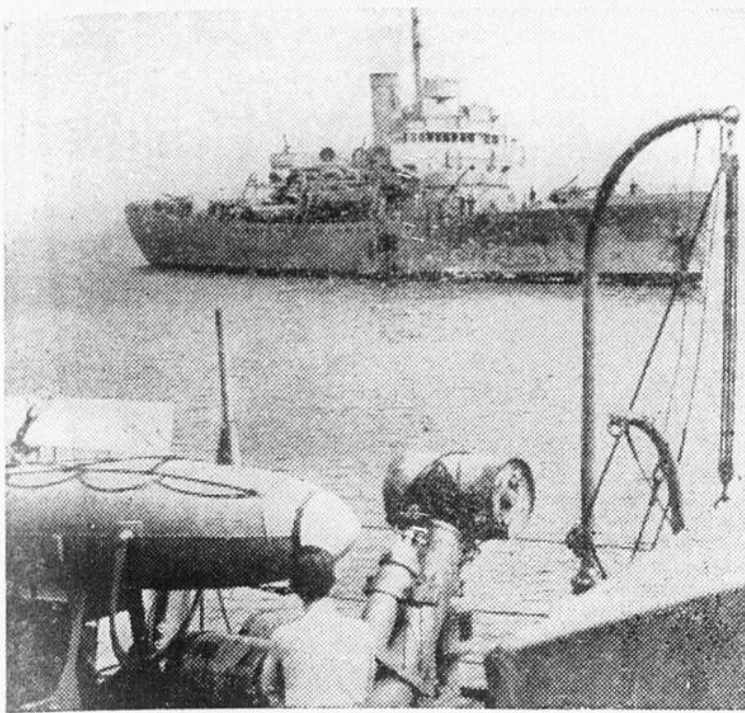
ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

CANADA, District,
Un an: \$1.00
CANADA, Hors-District,
Un an: \$1.50
ETATS-UNIS: \$2.00

VOL. XII. — No 7.

VENDREDI LE 21 NOVEMBRE 1941

Ste-Marie, Beauce



Le cargo ici photographié fait partie d'un convoi maritime qui traverse l'Atlantique à destination d'un port britannique. Il est escorté par un autre navire de type militaire, dont on voit, à l'avant-plan, une grue de sous-marin prête à être lancée contre un sous-marin, à la moindre alerte.

CHEZ NOUS

La Normandie

(suite)

Acte de bénédiction de la statue en fer de la Très Sainte Vierge Marie érigée sur le sommet du rocher de la Normandie, en cette paroisse de Saint-Thomas de Montmagny.

Le quatre octobre mil neuf cent trois, Nous soussigné, prêtre du Séminaire de Québec, Protonotaire Apostolique ab instar participantium, étant dûment autorisé par Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, avons béni une statue de la Très Sainte Vierge, érigée à Saint-Thomas de Montmagny, sur le sommet du rocher de la Normandie, par les soins du Rév. V.-Od. Marois, curé de St-Thomas, et grâce à la générosité des citoyens du comté de Montmagny. Ont été présents un nombre très considérable de fidèles accourus de toutes les localités environnantes, ainsi que plusieurs membres du clergé, parmi lesquels le Rév. Père Géna, C. S. S. R., prédicateur de la circonstance, qui ont signé avec nous.

Fait à St-Thomas de Montmagny, le jour et an que dessus.

(Signé) Louis-A. Paquet, ptre, P.A.; V.-Od. Marois, ptre curé; A. Géna, C. S. S. R.; A.-E. Lamothé, ptre; J.-Isaie Galerneau, ptre, vic.; J.-O.-E. Montreuil, ptre, vic.; Valmor Laverne, eccl.; J.-B.-A. Lépine, A. H.-J. Beaubien, Talma Laverne, Daniel Laverne.

Pour encourager les fidèles à honorer Marie en ce lieu, S. G. Mgr L.-N. Bégin, daignait accorder les faveurs suivantes:

1.—Une indulgence de quarante jours à toute personne qui ira réclamer la Salutation Angélique au pied de la dite statue;

2.—Une indulgence de dix jours en faveur de ceux qui, passant dans les chemins publics qui avoisinent le dit village, salueront la susdite statue de la Sainte-Vierge au moins par une inclination de tête.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-quatrième jour d'octobre mil neuf cent trois.

† L.-N. Arch. de Québec,
Par Monseigneur C.-R. Colet,
Secrétaire.

Les documents ci-dessus ont été publiés dans un feuillet imprimé lors de la bénédiction du monument.

Le rêve du bon curé Marois était de faire de ce plateau un lieu de pèlerinage. Ce fut un spectacle vraiment beau de voir les foules nombreuses qui s'y rendaient chaque année, en la fête du Rosaire, lorsque la température le permettait.

Voici un compte-rendu d'une des émouvantes démonstrations, peut-être la dernière, qui eut lieu à la Normandie:

"Dimanche, le 2 octobre 1910, à eu lieu le pèlerinage des paroissiens de Saint-Thomas au monument de la Très Sainte Vierge.

Malgré le mauvais état des chemins, environ 2000 personnes se sont rendues offrir leurs hommages et leurs chants à la Vierge Immaculée qui du haut des rochers "domine ces lieux enchanteurs."

Après le chant de l'Ave Maria Stella et la récitation des prières du Rosaire, le R. P. Decelles, O.M.I., fit le sermon.

Le chœur des élèves, sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, chanta ensuite avec la foule le Magnificat accompagné par la fanfare.

Tous sont repartis reconfortés, et plusieurs en retournant chantaient:

Sur le sol de notre patrie
Sous le beau ciel du Canada,
Il est une autre Normandie
Que notre bon pasteur fonda.
Sur un rocher, la Croix bénie
Domine ces lieux enchanteurs;
Et la douce Vierge Marie
Sourit à tous les pieux visiteurs.

LE MOULIN A FARINE

Le moulin à farine de la Normandie date de 1867.

Lorsqu'une grande partie du plateau de la Normandie devint la propriété du Rév. Curé Marois, celui-ci fit restaurer à neuf la vieille bâtisse, et y plaça un meunier compétent. Cette restauration est de 1913.

Après le départ de M. le curé Marois, M. Téléphore Coulombe, négociant, maire actuel de la ville de Montmagny, acheta les terrains qu'il revendit, il y a quelques années, aux MM. Jones, lesquels continuèrent à les exploiter ainsi que la meunerie. M. Coulombe se réserva le chalet d'été où pendant la belle saison il aime à se reposer au milieu de sa famille.

M. le curé Marois avait acquis morceau par morceau la terre qu'il possédait à la Normandie caressant l'espoir d'y voir s'établir des religieux Cisterciens.

(suite à la dernière page)

L'ISLET

M. l'abbé Jos. Boucher, curé de Lauzon, est venu visiter sa sœur Mlle Mary Boucher et sa nièce Mlle Isabelle Boucher.

—M. et Mme Lucien Pelletier de Québec, ainsi que leur fillelette ont passé quelques jours à L'Islet, les invités de leurs parents.

—Le R. P. Philippe Mercier P.S.S. a visité ses tantes, Mlles Mercier tout récemment.

—Le capt. G.E. Gaudreau, est parti pour Terre-Neuve.

—M. Jean Savard a visité son amie Mlle Marie-Paule Bernier.

—La famille de M. Fénélon Mérand, est allée passer une couple de mois à Montréal.

—Le Lieutenant Léon Côté adjudant, et Mme Côté de Montmagny, ont visité, M. et Mme F. Hudon le 16 novembre.

—Madame Ferdinand Hudon est de retour d'un voyage à Montréal, Québec et Montmagny où elle a visité ses enfants et des amis.

M. et Mme Joseph Gagnon sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Yvette Normand a fait un court séjour à Québec.

—M. Edouard Jean R.A.F. passe quelques jours chez ses parents, le Notaire et Mme J.A.P. Jean.

—Mlle Violaine Drouin est retournée à Québec chez ses parents après avoir été l'invitée de sa tante Mlle P. Fournier, durant deux mois environ.

M. et Mme Aurèle Bernier annoncent la naissance de leur fille Marie-Anna.

Parrain et marraine: M. et Mme Octave Bernier de St-Eugène, grands-parents de l'enfant.

—A M. et Mme Marcel Binet est né un fils.

Pensons aux autres

Durant les dernières semaines de l'année, nous voyons généralement la plupart des Canadiens s'oublier pour penser à leur prochain. Le 11 novembre, la nation entière observe une ou deux minutes de silence pour honorer la mémoire des braves Canadiens qui sont tombés au champ d'honneur, dans les Flandres, pour le salut et la grandeur du Canada, payant de leur vie les énormes avantages dont nous jouissons actuellement. Le 25 décembre, les jeunes comme les vieux réalisent le plaisir qu'il y a de donner au lieu de recevoir.

Il semble approprié que les derniers jours de la campagne ayant pour but l'acquisition des instruments de guerre coïncident avec cette époque de l'année où les Canadiens semblent comprendre plus clairement leur devoir de s'aimer les uns les autres.

On ne considère peut-être pas celui qui achète des certificats d'épargne de guerre comme un bienfaiteur puisque c'est à lui-même qu'il rend un fier service en faisant un placement aussi sûr et en retirant des intérêts fort élevés. Cependant, il faut admettre que le citoyen canadien qui collabore activement à la campagne en faveur de la vente des certificats d'épargne de guerre contribue à protéger ses compatriotes puisque les instruments de guerre que l'on peut se procurer grâce à l'épargne de guerre sont indispensables aux nouveaux soldats canadiens qui se dressent à leur tour pour défendre leur mère, leur père et leurs sœurs, comme l'ont fait déjà les jeunes gens d'une autre génération.

Les Canadiens n'abandonneront sûrement pas leurs fils soldats et, grâce à l'esprit de charité fraternelle qui existe au jour de l'Armistice et à Noël, la campagne pour l'acquisition des instruments de guerre devrait être un véritable succès.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Montmagny

AVIS est, par les présentes, donné que la corporation susdite s'adressera au procureur général et au ministre des affaires municipales de la province de Québec pour obtenir l'abandon de sa charte et son annulation à compter de la date qu'il leur plaira de fixer conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi des Compagnies de Québec.

Montmagny, 20 novembre 1941.

Le Secrétaire,
Philippe Roy.



LE DR. PHILIPPE HAMEL, de Québec, qui donnera une conférence à Montmagny, lundi prochain, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

CAP SAINT-IGNACE

—M. Ovide Bernier, de Québec, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—MM. Lucien et Freddy Picard, de Limoilou, étaient chez leur tante Mme Joseph Picard, dernièrement.

SAINT-AUBERT

—M. et Mme Amédée Bélanger sont allés à Ste-Catherine de Portneuf.

—Mlle Lucinda Fournier, de Québec, est chez son père M. Joseph Fournier.

—M. Maurice Caron, télégraphiste passe quelque temps chez son père M. Pierre Caron.

—M. Gaspard Bernier, en service militaire est venu chez son père M. Gaspard Bernier.

—Mme Alphonse Cloutier est allée à St-Cyrille, ces jours derniers.

PAYSANA

Missionnaires de notre terre, colons, c'est pour vous que la directrice de PAYSANA écrit son éditorial "Dans la terre que je te donnerai", et prolongeant le souci d'aider la colonisation et ceux qui la font, un article "Nos berceaux en terre de colonisation" par Flore Mondor-Chaput.

En hommage à une missionnaire canadienne, une pionnière, et à toutes celles qui, en terre d'Amérique, continuent son oeuvre, un émouvant article de Rina Lasnier: "Marguerite Bourgeois, magnanime voyageuse", un poème de Paul Gouin, et comme témoignage éloquent celui des réalisations, deux superbes couvertures tissées création de l'Ecole des Arts et Métiers des Srs de la Congrégation; et une page d'éducation culinaire, collaboration de l'Ecole ménagère de Saint-Pascal.

En triot, en médecine, et en informations diverses, PAYSANA maintient ses services actifs et ne se vend toujours que 10 sous l'exemplaire. L'abonnement est d'un dollar par an. Case postale 25, Montréal.

NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE

La Société St-Jean-Baptiste de Montmagny commence ses activités, lundi prochain par la conférence du docteur Philippe Hamel. Cette manifestation sera la première de toute une série que comporte son programme.

Comme l'année passée, notre Société nationale a élaboré un programme qui sera des plus intéressants. Il y aura trois conférences, par des personnalités de marque, un dîner-causerie et un concert par le septuor Blaquière.

Notre société nationale mérite des félicitations pour ses nombreuses activités pleines d'intérêts.

L'admission à la conférence du docteur Hamel sera gratuite. Pour les autres manifestations, on exigera la carte de membres. Celle-ci se vend \$0.50 et l'on peut se la procurer chez les officiers de la société.

Chacun devrait se faire un devoir d'être membre de notre société nationale, surtout quand ce titre donne droit à tant d'avantages.

Entrons dans les rangs de NOTRE SOCIÉTÉ.

PROTEGEZ VOS ENTREPRISES ET VOS FOYERS

LISEZ NOTRE JOURNAL

SAINT-DENIS

Baptêmes

Marie-Joséphine-Etiennette, fille de M. et Mme David Labrie.

Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Madore, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme François Martin.

—Marie-Denise-Rolande, enfant de M. et Mme Téléphore Pelletier. Parrain et marraine: M. Rolland et Mlle Marcelle Dionne. Porteuse: Mme Arthur Dionne.

Visite de Paroisse

M. le Curé a terminé la visite de la paroisse. Il a été heureux de rencontrer à leur foyer ses paroissiens, qui s'agenouillaient pour recevoir sa bénédiction.

Malades

M. Denis Raymond est actuellement à l'Hôtel Dieu pour subir une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Visite de l'Inspecteur

M. Duval, inspecteur des écoles, a fait les examens de nos écoles la semaine dernière. Il a été satisfait du succès des élèves depuis le début de l'année.

Départ

M. et Mme Wilfrid Pelletier sont allés demeurer à Arvida où plusieurs des nôtres ont déjà obtenu du travail.

Nouveau magasin

Nous souhaitons succès à M. Philippe Gagnon qui vient d'ouvrir un magasin chez son frère, M. Paul Gagnon.

SAINT-EUGÈNE

Baptêmes

M. et Mme Barthélemy Gagnon font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles jumelles; baptisées sous les noms de Marie-Jeanne-Jeanne-d'Arc.

Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Couillard, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Rolande-Jeanne-Mance.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

—Le 22 Oct. fut baptisée, Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Charles Bernier.

Parrain et marraine: M. et Mme Calixte Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

Le 25 Oct. M. Joseph Poitras épousait Mlle Elisa Leclerc, fille de feu M. Irénée Leclerc.

Le marié avait pour témoin, M. Adrien Thibeault et M. Alfred Leclerc accompagnait sa sœur.

—Le même jour, M. Léopold Thibeault, boulanger, conduisit à l'autel Mlle Prescille Paradis.

M. Calixte Thibeault, accompagnait son fils et M. Charles Paradis était le témoin de sa sœur.

—Le 29, Octobre, M. David Chouinard épousait Mlle Alexandrine Bernier.

MM. Arthur Chouinard et Edouard Bernier servaient de témoins aux mariés.

Nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

M. et Mme Emile Langlois de Montmagny et leur fillelette Monique, étaient en visite chez M. Jules Caron, il y a quelque temps.

—Plusieurs des nôtres nous ont quittés pour les chantiers. Nous leur souhaitons bonne chance.

SAINT-AUBERT

M. Edmond Fournier, de Nashua, est chez son père M. Georges Fournier.

—Mme J.C. Hébert et M. Philippe Hébert de Montmagny étaient chez M. A.D. Arseneault ces jours derniers.

—M. Maurice Arseneault, Mlle Fortin, M. et Mme Jacques Arseneault et Mlle Louise Arseneault, tous de Lévis, sont venus chez M. A.D. Arseneault.

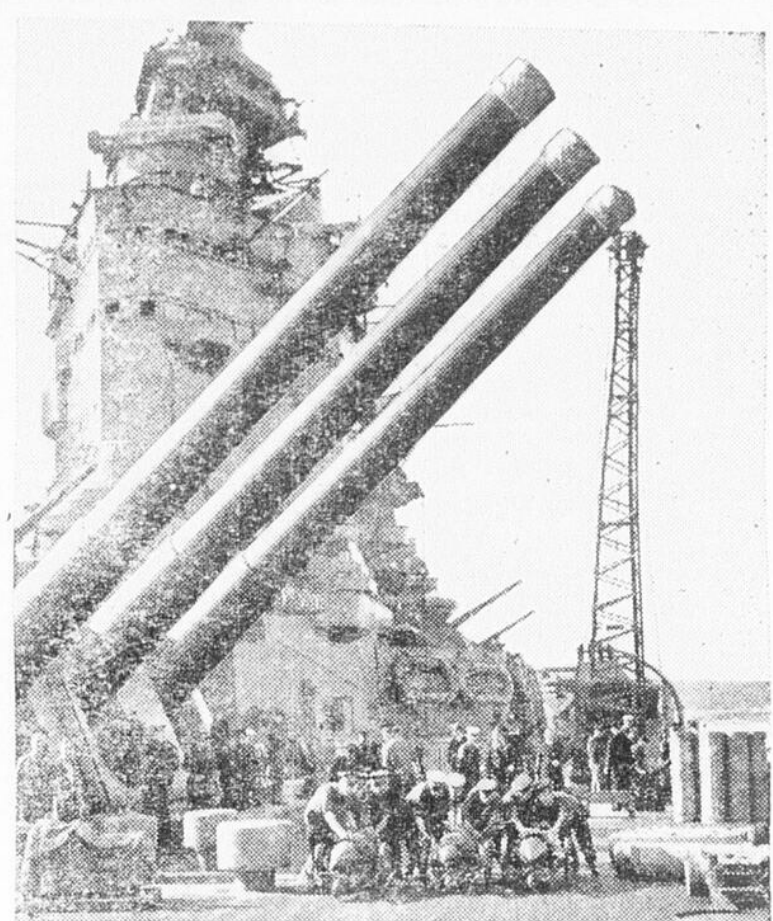
—M. et Mme Maurice Picard, sont retournés à Sainte Catherine de Portneuf.

—M. et Mme Roger Picard de Rivière Bleue étaient chez M. Alfred Picard.

—Mme J.B. Laforce de Montréal, a visité son frère M. Albert Tremblay.

—M. et Mme Emile Boucher sont allés à Rivière du Loup ces jours derniers.

—Mme Richard est retournée à Rivière Ouelle.



Ce sont des canons comme ceux-là qui ont eu raison du "Bismarck" et qui ont enlevé aux Boches le goût d'envahir l'Angleterre. Sur cette photo, on approvisionne le "Nelson", l'une des plus formidables unités de la Marine royale, d'obus de 16 pouces de diamètre. Chacun de ces projectiles pèse plus d'une tonne.

Conférence par le Dr P. Hamel lundi, 24 novembre 1941

à 8 heures, P. M.

SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

"COMMENT S'OPÈRE LA CENTRALISATION DE LA RICHESSE"

La Société St-Jean-Baptiste de Montmagny ouvre ses activités de l'année par une conférence du Docteur Philippe Hamel. Cette conférence a soulevé ailleurs le plus grand intérêt et la population de Montmagny aura le très grand avantage de l'entendre.

Un magnifique orchestre de Québec est au programme. Le public est admis gratuitement à cette première manifestation de notre soirée nationale.

Qu'on se le dise et qu'on soit en foule à la salle de l'Hôtel de Ville, lundi soir prochain.

Inauguration du service Airgraph

Le premier ministre, M. W.L. Mackenzie King, et le ministre des Postes, M. Mulock, enverront des messages au lieutenant général McNaughton et au Très-honorable W.S. Morrison, le 15 novembre.

Une lettre du Très-honorable W.L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, à l'adresse du lieutenant général A.G.L. McNaughton, C.B., C.M.G., O.S.D., commandant du Corps canadien, viendra en tête de tous les messages qui seront photographiés sur le premier rouleau de film de format minuscule devant être préparé pour transmission outre-mer lorsque le ministère des Postes du Canada inaugurera le service AIRGRAPH entre le Dominion et l'Armée au Royaume-Uni, le 15 novembre prochain. L'honorable W.P. Mulock, C.R., ministre des Postes, enverra le deuxième message pour saluer le Très-honorable W.S. Morrison, ministre des Postes, à Londres, Angleterre. On s'attend aussi à ce que d'autres ministres et des officiers supérieurs des armées de terre, de mer et de l'air, envoient des messages AIRGRAPH.

Ces messages AIRGRAPH seront expédiés par avion à Toronto où chaque formule sera ensuite vérifiée, numérotée et photographiée au moyen d'une installation à rendement très rapide, sur une portion d'un rouleau de film de format minuscule. Les rouleaux, dont chacun contiendra des centaines de messages de dimensions réduites, subiront un procédé de développement et de fixation et seront ensuite expédiés par voie de l'air au Royaume-Uni où les messages seront agrandis et reproduits, insérés dans une enveloppe et transmis par le Corps postal canadien aux diverses unités pour fins de distribution aux destinataires.

Le message original sera classé soigneusement au cas où il serait nécessaire d'en obtenir un duplicata. Les formules originales seront détruites par les autorités canadiennes dès que celles-ci auront été avisées de la réception des reproductions par le Corps postal de l'Armée, pour transmission ultérieure aux destinataires.

Le service AIRGRAPH sera sans très utile aux familles et amis, au Canada, qui veulent se tenir en contact intime avec les membres de l'Armée au Royaume-Uni, en abrégant le temps requis pour la transmission entre les deux pays en temps de guerre, en comparaison du temps qu'exigent les correspondances ordinaires, bien que la transmission des messages AIRGRAPH dépende des conditions atmosphériques au-dessus de l'Atlantique. Souvent, les correspondances ordinaires peuvent subir des retards évitables par suite du manque d'espace dans les navires ou pour d'autres raisons.

Le système AIRGRAPH, en plus d'épargner du temps, permettra d'économiser de l'espace, car un avion peut transporter environ cent fois plus de lettres photographiées qu'il ne pourrait si ces lettres étaient transportées sous leur forme originale.

(Au début, le service AIRGRAPH ne s'appliquera qu'aux lettres adressées aux troupes dans le Royaume-Uni. — Les lettres adressées aux civils ne seront pas acceptées.)

CAP SAINT-IGNACE

Lundi à Shrs a été chanté le service anniversaire de M. Roméo Blanchet, époux de feu Dame Berthe Morin.

—A Montmagny a aussi été chanté le service anniversaire de M. Hector Laberge époux de Dame Anna Bélanger.

Va et vient

C'est avec regret que nous avons appris le départ du Dr P. E. Belleau et sa famille qui s'en vont demeurer à Montréal, pour quelques mois.

—Mme Joseph Caron et M. Ovide Caron nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

—Mlle Gabrielle Guimont est à Québec pour quelques semaines.

"LE PEUPLE"
ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
publié par
La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,
Le vendredi de chaque semaine.
Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DÉPÔT,
Montmagny, P. Q.
ABONNEMENT
CANADA — District, 1 an — \$1.00
CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
ÉTATS-UNIS — 1 an — \$2.00

Déclaration de M. Jaffray

Toronto, 13 nov. — Les banques à charte du Canada ont mis tellement d'adresse, d'organisation et d'exactitude à financer le vaste programme d'expansion de la production de guerre et d'augmentation du commerce que "la finance ne s'est jamais posée en problème à l'effort de guerre du Canada." Cette déclaration a été faite aujourd'hui par M. H.-T. Jaffray, président de la Canadian Bankers Association, à l'occasion de la 50ème réunion annuelle de cette association. Il a cité à l'appui de sa déclaration, l'augmentation substantielle des prêts courants au public.

Conséquemment, M. Jaffray a trouvé étrange l'agitation menée autour des réformes monétaires et a pu en déduire que toutes ces suggestions de réformes monétaires "aboutissent à l'inflation," — principalement à l'inflation quant à la quantité des billets de banque émis par la Banque du Canada.

Le président s'est cru justifié de conclure que de tels réformateurs cherchent, soit à éviter une partie des taxes et des sacrifices que la guerre nous impose, en comparaison des sacrifices de ceux qui sont aux armées, ou soit encore à se créer un profit personnel. "Autrement," disait le président des banquiers, "pourquoi chercheraient-ils à remplacer, par des temps pareils, un système qui travaille bien et doucement?"

Solide position maintenue

L'augmentation des dépôts, le maintien de grandes disponibilités et l'augmentation importante de la protection aux affaires et à l'industrie, depuis le début de la guerre, et particulièrement au cours de la deuxième année de guerre à peine terminée, ont permis aux banques à charte, selon l'expression de M. Jaffray, "de maintenir une solide position et de se tenir prêtes à continuer d'appuyer l'effort de guerre du Canada dans toute la mesure qui sera requise."

Quant aux réformes monétaires,

le président a déclaré que la forme généralement préconisée suggérerait par l'entremise de la Banque du Canada, devrait émettre plus de billets de banque et ainsi payer ses comptes. Parce que le peuple fait souvent erreur sur la circulation des billets de banque, le président, pour illustrer ce qu'est l'inflation, a comparé les billets à des hommes au travail.

Les billets de banque sont "des hommes au travail"

"Les billets de banque ne sont que des témoignages tangibles pour le transfert immédiat ou futur des commodités de la vie ou de services rendus. Ils sont comme autant d'hommes que l'on emploie pour faire un travail; leur travail consistant à changer, d'un propriétaire à un autre, des commodités ou des services. Une fois le travail fini, ils retournent, comme dans le cas des ouvriers, à la maison, c'est-à-dire à la banque qui les a émis."

"Et pour continuer ma comparaison," expliquait le président, "si vous employez deux fois plus d'hommes pour faire le même travail dans le même temps, il faudrait que chaque homme ne fasse plus que la moitié de ce qu'il faisait auparavant. Cette illustration, transposée en termes de billets de banque, signifie que pour doubler la quantité de billets de banque en circulation, et les garder en circulation, il faut, soit doubler l'activité industrielle ou commerciale du pays, ou soit doubler le prix des marchandises. Cette dernière alternative est de l'inflation pure et simple. Il n'y a pas d'autre moyen d'augmenter la quantité des billets de banque en mains au delà de la quantité requise pour administrer la production commerciale et industrielle du pays. C'est le volume des transactions d'affaires qui commande la circulation des billets de banque qui fait augmenter le volume des affaires."

La circulation augmente avec les affaires

M. Jaffray a souligné le fait que

depuis la guerre, la circulation des billets de banque de la Banque du Canada a augmenté quand par ailleurs, selon les exigences légales, la circulation des billets de banque des banques à charte a diminué. La circulation des billets de banque de la Banque du Canada se chiffrait à \$199,000,000 au début de la guerre et atteignait \$422,000,000 au 31 août de cette année, dont \$80,000,000 restaient dans les tiroirs des banques à charte. L'augmentation des affaires a justifié cette augmentation. Le commerce de l'importation et de l'exportation a passé de \$1,576,000,000 à \$2,869,000,000, du 30 septembre 1939 au 30 septembre 1941. L'embouchage a mis au travail 888,000 nouveaux employés. Comme les forces armées du Canada ont pris 338,000 hommes, il se trouve que 1,226,000 hommes ont trouvé un emploi qui n'existait pas il y a deux ans. La production industrielle a augmenté de 56 pour cent, en comparaison de la moyenne entre 1935 et 1939; le pouvoir d'achat des fermiers a monté de 15 pour cent (dont la majeure partie durant les 12 derniers mois). Ce tableau est de nature à réjouir tous les Canadiens.

L'augmentation sensible de l'embouchage, de la production industrielle, des marchés de l'exportation, de l'importation, et de l'agriculture, disait M. Jaffray, "justifie pleinement l'augmentation de la circulation du papier-monnaie qui reste en proportion du volume des transactions d'affaires du pays."

Les salaires et l'inflation

En considérant l'inflation du point de vue des salaires, l'orateur a jugé difficile d'apprécier quel serait le profit pour les salariés, dont les gages augmentent sans cesse, alors que le coût de la vie suit la même ascension. Il s'est demandé, comme la plupart des salariés: "combien de toutes ces exigences résultent de l'activité d'agitateurs professionnels qui vivent grassement des contributions du travail. Ces gens s'arrangent pour conserver leurs posi-

Prêtez de nouveau à l'épargne de Guerre

THE "SALADA"

tions en faisant toutes sortes de promesses qu'ils savent très bien impossibles de remplir dans quelque distribution de la richesse que ce soit." Personne ne peut profiter, et plusieurs souffriront de cette inflation forcée des salaires et gages, a ajouté le président.

M. Jaffray s'est de plus demandé "si ceux qui insistent pour que nous perdions notre temps et nos énergies à expérimenter leurs théories, au lieu de continuer le travail actuel, ne se laissent pas plutôt emporter par leurs préjugés jusqu'au point de nuire à notre effort de guerre." Il s'est dit satisfait de constater que le gouvernement "prend des mesures énergiques pour enrayer les tendances à l'inflation qui déjà se manifeste ouvertement." "Il ajouta: "Je suis sûr que non seulement les banques, mais aussi tous les citoyens sensés lui accorderont tout l'appui nécessaire à ce travail."

Evénements financiers importants

Parlant de l'emprunt de la Victoire 1941, l'orateur a fait la revue des résultats: 968,259 souscriptions au montant de \$730,376,250 en argent. Les conversions d'autres emprunts ont porté le total à \$836,820,250. Une grande partie de ce succès est portée au crédit de Georges W. Spink, un vice-président de la Canadian Bankers' Association. Un autre aspect financier de l'effort de guerre se rapporte au rapatriement de déportations détenues outre-mer. Selon M. Jaffray, cette mesure a rapporté \$440,000,000 en deux ans. L'intérêt sur ces titres reviendra à des Canadiens après la guerre au lieu de s'en aller à l'étranger; ce sera une acquisition pour l'économie canadienne.

L'effort de guerre et les taxes

Le président des banquiers a fait la revue de l'effort de guerre du Canada, effort qui croît sans cesse. Les frais de guerre, qui nous sont propres, sans parler de l'aide à la Grande-Bretagne, au cours de la présente année fiscale, atteignent à \$1,450,000,000. Les Canadiens ont payé au Trésor fédéral, en taxes et en revenus de toutes sortes, \$1,500,000,000, montant suffisant à payer toutes les dépenses courantes du Dominion et 71% de son effort de guerre en plus — ou soit encore 47% de l'effort de guerre du Canada ajouté à l'aide donnée à la Grande-Bretagne.

"Les frais de guerre, propres au Canada, sont estimés cette année à \$1,450,000,000", insistait le président, "et les revenus totaux du Canada, provenant surtout de taxes, sont estimés à \$1,500,000,000. Ce qui veut dire que le peuple du Canada paye cette année, rubis sur l'ongle, sa participation à la guerre, plus un montant de \$50,000,000, attribué aux dépenses courantes du pays."

Les dépenses totales du pays cette année, pour les oeuvres de guerre et autres, se totalisent approximativement à \$2,820,000,000 dont 53% en sera payé à même les taxes et autres revenus fédéraux.

Plus qu'en Australie

Le programme financier du pays, au cours de l'année fiscale 1939-40, a touché 13½% du revenu national au Canada. Cette année, le pourcentage a atteint 47%. Des chiffres provenant d'autres pays qui, disait le président, ne sont pas exactement comparables mais servent bien d'illustration, montrent la proportion des dépenses de guerre en comparaison du revenu national: 45% dans

(suite à la page 5)

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist. 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

Ainsi janvier 42 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1942 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple" Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTREAL

GEORGES HEBERT
Notaire
Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
64, rue du Dépôt — MONTMAGNY

Pour vos — **IMPRESSIONS**
De toutes sortes...
Adressez-vous à:
L'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY,
J.-N.-A. BECHARD, Prop.
55, St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY.
Attention spéciale aux commandes par la maille.
16-JNO.

CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.

Comptables Agréés
Chartered Accountants
et
Syndic Licencié
—OO—
Maurice Boulanger, C.A., B.A.,
Syndic Licencié
Guy Fortier, C.A., B.A., L.S.C.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, QUEBEC Tél.: 3-3849

CHARTRE, SAMSON & CIE

Comptables Agréés
Chartered Accountants
Successeurs de
LARUE & TRUDEL
et de
SAMSON, KNIGHT & CIE
Maurice Chartre, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A.
Paul-Emile Brunet, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
G.-Frank Lafferty, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — ROUYN
Maurice Samson, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.
E.-Harry Knight, C.A.
Gérard Marceau, C.A.
Lucien-P. Belair, C.A.
Jacques Angers, C.A.
Réal A. Rondeau, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Jean-Paul LaRue, C.A.
Guy Bernard, C.A.

philippe rousseau
avocat

montmagny

rue de la gare — tél: no 6

A. CHOUINARD, C. R.

Avocat

Tél.: 48

25, rue de la Gare,
Montmagny.

Tél.: 184

RENE PARE

B. A., LL. B.
AVOCAT
34 rue de la Gare, Montmagny

JOS. A. TREMBLAY

B. A., LL. B.
NOTAIRE
Rue St-Louis, Montmagny
Tél.: No 9

RAYON X

Dr Jean-Luc Lavallée
Chirurgien-Dentiste
44, St-Jean Baptiste,
MONTMAGNY
Tél. 53 — Anesthésie au Gaz

DR. J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste
49, rue Saint-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.
Tél. 46.

Tél. 202 Rayons X

Chirurgien-Dentiste
Dr J. M. Bernatchez
4, de la Gare.

LISEZ

NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine
les nouvelles de votre ville, de votre
district et d'ailleurs.

FORD

Choisissez l'hôtel le plus
économique 750 chambres
Tél.:
\$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus
élevés. Stationnement
très facile pour autos.
Et aussi autres Hôtels à

HOTELS

Moderne à l'épreuve du feu
Location très favorable
\$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus
élevés
et dans toutes les chambres
Bathrooms, Buffets et Etc.

TORONTO-MONTREAL

Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine
et de chirurgie vétérinaire.
Rue St-Jean Baptiste
MONTMAGNY
Tél.: No. 50

LORENZO TETU

Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

A. COTE,

Optométriste-Opticien
15, St-Thomas,
Montmagny.
23-JNO.

FOURRURES

THIBAUT
Toujours en mains les
dernières créations en fourrures,
tel que: Manteaux, garnitures
et parures de cou.
Notre atelier est à votre
disposition pour tous travaux,
tel que repassage, refecton ou
teinture.

L.-P. THIBAUT,

Enr.
282, St-Jean, - Québec

CHÉMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 27 AVRIL 1941
MONTMAGNY, P. Qué.
Convois allant à l'Ouest
No. 3 Océan Limité tous
les jours 2.08 a.m.
No. 1 Express maritime,
tous les jours 11.56 a.m.
No. 31, local tous les jours
dimanche excepté 5.06 p.m.
Allant à l'Est
No 32 local tous les jours
dimanche excepté 10.04 a.m.
No 2 Express maritime,
tous les jours 6.30 p.m.
No 4 Océan Limité, tous
les jours 1.44 a.m.

Connaissez-vous vos associés?

Avant qu'une seule tonne de papier puisse être fabriquée au Canada, il a fallu que des gens fournissent l'argent nécessaire pour bâtir et outiller des moulins. Ces gens sont vos associés dans cette industrie. Voici quelques questions à leur sujet; à combien pouvez-vous répondre?

1. A qui appartiennent les moulins canadiens de pulpe et de papier?
2. Quel placement représentent ces moulins?
3. Dans quelles industries manufacturières le public a-t-il placé encore plus d'argent?
4. Quels profits ont retirés les gens qui ont placé leur argent dans l'Industrie de la Pulpe et du Papier?

1. Les moulins appartiennent à des milliers de personnes qui ont placé leur argent dans cette industrie dans l'espoir de quelque profit.
2. Près de 640 millions de dollars. 3. Aucune. Le capital souscrit pour la pulpe et le papier est 3 fois plus grand que celui de l'industrie la deuxième en importance, et 10 fois plus grand que celui de l'industrie automobile. 4. De maigres profits en général. La plupart ne reçoivent même aucun profit pendant la crise, quoique les conditions soient maintenant meilleures.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Les institutrices rurales du district No52 se réunissent en assemblée

Importantes directives données par des pédagogues sérieux. — Danger de la désertion de l'école. — Les bibliothèques scolaires. — Réélection des officières. — Prochain congrès à St-Hyacinthe.

"L'enfant qui abandonne l'école pour gagner \$0.50 par jour s'expose à devoir se contenter de vivre avec \$0.50 par jour tout le long de son existence", cette phrase à graver sur les tableaux noirs de toutes les classes du Québec français, fut prononcée par l'inspecteur régional des écoles du Bas du Fleuve, lors de l'assemblée régulière des membres de l'A.C.I.R., district No 52, le dimanche 9 novembre courant.

Les institutrices rurales des comtés de Montmagny et Bellechasse qui font partie de l'association ont eu l'avantage d'entendre de la bouche d'autorités compétentes en la matière, une foule de remarques tout aussi judicieuses et de conseils pratiques qui sauront leur profiter dans l'exercice de leur noble profession.

Cette assemblée, tenue dans la salle de l'Hôtel de Ville de Montmagny, était sous la présidence de M. l'abbé A. Lessard, P.D., aumônier de l'association, qui adressa lui-même la parole après MM. les Inspecteurs Litalien et J. Iolin ainsi que Mlle Agathe Poulin, membre de l'Exécutif de la Fédération, représentant Mlle Laure Gaudreault, présidente.

Près de 80 institutrices étaient présentes. Mlle Poulin, dans une allocution élaborée, signala cependant que beaucoup d'institutrices en encore se privaient des nombreux avantages d'ordre moral et intellectuel qu'elles pourraient trouver dans l'association, et rappela que celles qui s'abstiennent pour une raison ou pour une autre en plus de se causer un grave préjudice personnel, font beaucoup de tort aux autres qu'elles privent de leur support, de leur encouragement, et de cette force que signifie la parfaite union entre tous les membres d'une même profession.

M. le curé Lessard appuya sur l'importance des classes attrayantes.

TROIS-SAUMONS

M. et Mme Ovide Brunet, de Québec, étaient récemment de passage chez M. Arthur Mercier.

Le Dr Maurice Hudon, de Portneuf, M. Ovide Bourgault et Mlle Anne-Marie Bourgault, de Montéréal, étaient dans leur famille, à l'occasion du décès de M. Achille Hudon.

Mme Arthur Mercier était de passage à Québec, en fin de semaine.

Mme Aurèle Normand a passé quelques jours à Québec.

M. Benoît Talbot, employé sur le vapeur Sable I, était en promenade dans sa famille, ces jours derniers.

M. Alex. Adam, ingénieur de la voirie à Gaspé, est de retour chez lui.

Mlle Jacqueline Fortin passe une huitaine à Québec.

M. Henri-Louis Caron, Mlle Lucie Paquet, Mme Fernando Fortin sont allés à Québec, dernière semaine.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Valère Fortin qui suit un traitement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le soldat Roger Fortin, du camp de Valcartier, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Juliette et Yolande Fortin, de l'Ecole Normale de St-Pascal, sont venues passer les fêtes de la Toussaint dans leur famille.

ST-EUGENE

Résultat des concours d'octobre. Voici les noms des élèves qui sont arrivés 1er et 2ème:

6e Année:	
Rita Cloutier	96%
Salomon Thibault	96
5e Année:	
Blanche Thibault	97.1
Jeannette Dubé	96.25
4e Année:	
Rachel Thibault	97.6
Denise Caron	96.75
3e Année:	
Louise Bélanger	98.75
Marie-Jeanne Thibault	95.75
2e Année:	
Odetta Thibault	99.25
Alice Leclerc	97.35

SAINT-PERPETUE

D'après les statistiques obtenues lors de la visite paroissiale, nous voyons que la paroisse se compose de 450 familles, 2368 âmes dont 1812 communicants; 501 enfants fréquentent nos classes.

Il faut que l'enfant se plaise à la classe, déclara-t-il. Il insista sur l'efficacité des tableaux, de l'enseignement par l'image, sur le développement du sens de l'observation chez l'enfant.

M. Litalien, inspecteur régional, déclara la désertion des écoles et recommanda aux institutrices de faire tout en leur possible pour garder leurs élèves aussi longtemps que possible. Il leur demanda d'essayer par tous les moyens de faire arriver cette propagande jusqu'aux parents, gravement coupables, quand ils retirent leurs garçons ou fillettes de l'école, prématurément. Il suggéra ensuite à ses auditrices de citer souvent l'exemple de nos grands hommes religieux ou d'Etat etc., qui ne seraient pas arrivés à ces hautes fonctions s'ils avaient quitté l'école à treize ou quatorze ans. Pour ce qui est des filles, combien doivent la moitié du succès de leur vie à une mère qui a su leur transmettre une éducation parfaite telle qu'elle l'avait reçue, complétant la formation scolaire de ses filles.

M. J. Iolin, inspecteur du district, qui ne manque jamais une occasion de prouver aux institutrices qu'il leur porte un intérêt sincère et qu'il est entièrement dévoué à leur sort, rappela les cours agricoles de l'été, parla de lecture, de rédaction, de bibliothèques scolaires, toutes choses qui contribuent à inculquer à l'élève le goût de continuer des études ou une culture post-scolaire. Il insista sur les habitudes d'ordre et de propreté que les enfants contractent à l'école en apprenant à conserver leurs cahiers propres, etc.

Des institutrices avaient préparé un débat pédagogique sur le degré de familiarité qui doit exister entre l'institutrice et ses élèves et un autre groupe présenta un sketch sur les avantages à retirer de l'union ou association professionnelle.

Mlle Cécile Rochefort, présidente, remit sa démission comme telle, mais fut immédiatement réélue à l'unanimité avec chacune de ses officières.

On se sépara en faisant des projets pour le prochain Congrès général qui aura lieu dans la belle ville de St-Hyacinthe.

Nos écoles sont dirigées par les titulaires dont les noms suivent:

- Ecole No 1: Révérendes Soeurs du Bon-Pasteur;
- Ecole No 2: Mlle Jeanne et Lucile Gagnon;
- Ecole No 3: Mlle Marie-Claire Pouliot;
- Ecole No 4: Mlle Glory Bourgault;
- Ecole No 5: Mlle Léonelle Caron;
- Ecole No 6: Mlle Gemma Bélanger;
- Ecole No 7: Mlle Simone Lagacé;
- Ecole No 8: Mlle Aline Pelletier;
- Ecole No 9: Mlle Edmée Robichand;
- Ecole No 10: Mlle Alma Morneau;
- Ecole No 12: Mlle Annette Thibodeau;
- Ecole No 13: Mlle Irène Lemelin;
- Ecole No 14: Mlle Marie-Ange Lebel;
- Ecole No 15: Mme Honoré Boulanger.

La Commission Scolaire a doté la paroisse d'une école de garçons sous la direction de M. René Côté, de Baie St-Paul.

Nos meilleurs vœux de succès. Etaient de passage à Ste-Perpétue, à l'occasion du service anniversaire de Mme Ls-Nazaire St-Pierre (Germaine Gagnon): M. et Mme Andréa St-Pierre, de Deschambault, M. Germain St-Pierre, M. Ls-Naz. St-Pierre, de St-Hyacinthe, Mlle Jeanne d'Arc St-Pierre, de St-Romuald, M. et Mme Jos. Dumas, Mmes Alphonse et Arthur Dumas, de St-Pamphile, Mme Alphonse Gagnon, Mme Thomas Bouchard, M. Jos. Bouchard, M. René Picard, Mlle Cécile et Rachel Picard, du Village des Aulnaies, Mlle Alice Pelletier, de St-Roch des Aulnaies, M. Noël Gagnon, de Kénogami et Mme Adélaïde Leblanc, de Breakeyville.

Vous admirez la résistance des Russes, tous les jours à l'heure des émissions radiophoniques de nouvelles ou, quand vous recevez votre journal, vous espérez qu'on vous apprenne une victoire. Avez-vous songé que vous déplorez que ces victoires ne viennent pas assez souvent, consacrer la résistance héroïque et que vous sentez que l'ennemi n'a pas encore été battu parce que notre matériel d'excellente qualité n'est pas en quantité suffisante? Pensez alors qu'il faut de l'argent pour bâtir les armements que vous désirez que nous possédions et achetez des certificats d'Epargne de Guerre pour augmenter notre puissance militaire.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Enfants

Aiment à le prendre.



SAINT-PIERRE

M. et Mme Chs-Eugène Baillargeon, née Isabelle Guimond, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 5 novembre par M. l'abbé A. Asselin, vicaire, sous les prénoms de Marie-Régina-Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Albini Guimond, de Montmagny, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvette Baillargeon, tante de l'enfant.

Nos félicitations. Jeudi, le 13 novembre, en l'église paroissiale, a été chanté le service anniversaire de M. Joseph Samson, époux de Dame Alida Roy. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Samedi, le 15 nov., a aussi été chanté le service anniversaire de M. Joseph Beaumont, époux de feu Dame Elise Côté. Des parents et amis de Montmagny, St-Vallier et de la paroisse sont venus y assister.

Dimanche, le 16, un Rév. Père Blanc, des Missions d'Afrique, était l'hôte de M. le curé Bilodeau; aux deux messes, il a donné le sermon, intéressant les fidèles aux œuvres du Missionnaire. Il a aussi fait la collecte en ce sens.

Dans l'après-midi, il y eut à la salle paroissiale des vues pour les enfants, et le soir pour les grandes personnes, toujours dans l'intérêt des Missions. Le public s'est montré généreux.

M. Lucien Létourneau, du camp militaire de Pétawawa, était, il y a quelques jours, chez son père, M. H. Létourneau. Il est venu dire adieu à tous ses parents et amis avant son départ pour le service outre-mer.

Tous nos vœux de succès à Mlle Lucille Cloutier, dans sa nouvelle carrière de l'enseignement, où elle a été appelée, pour diriger la classe de l'école No 2, rang sud, en remplacement de Mlle Germaine Morin, démissionnaire, pour cause de santé.

Mlle Estelle Cloutier, de Montmagny, est venue passer le dimanche chez sa mère, Mme Alfred Doy.

M. et Mme Paul Girard, de Montmagny, étaient dimanche, les invités de la famille Paul Proulx.

M. et Mme Joseph-A. Coulombe et leurs enfants, de St-Paul, sont venus rendre visite à leur mère, Mme Phylème Létourneau, il y a quelque temps.

M. R. Picard, de Québec, était l'invité de la famille N. Laflamme, dimanche.

MM. Jos.-A. Bernier, Léo et Fernand Bernier, après avoir passé l'été à Québec, sont actuellement dans leur famille.

M. Pierre-T. Létourneau, de Montmagny, était chez son frère, M. Jos.-E. Létourneau, ces jours der-

LES FETES CHAMPETRES

Grand concours de poupées à la Pocatière, le 25 novembre à la Pocatière, le 25 novembre

Il ne reste que quelques jours avant le grand concours de poupées costumées, organisées par les Fêtes champêtres du Bas Saint-Laurent. Ce concours original dont le but est d'adopter un costume régional qui se portera fièrement par les gens du bas de Québec, lors de leurs démonstrations ou fêtes religieuses et patriotiques, qui aura lieu le 25 novembre prochain à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Actuellement, plusieurs dames et demoiselles des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata se préparent activement à participer à ce fameux concours qui intéressera non seulement les organisatrices et celles qui manient si habilement l'aiguille mais toute la bonne population du Bas du Fleuve. Bien plus, la plupart, des cercles des Fermières de la région seront dignement représentés. Nos laborieuses paysannes aux doigts de fées n'ont nagé ni leur temps ni leur argent pour confectionner des poupées dignes de figurer dans nos plus belles expositions d'art domestiques.

Toutes les dames et demoiselles poupées à Madame Florian Champagne, secrétaire du Concours, Sainte Anne de la Pocatière. Ne vous faites pas prier Mesdames et Mesdemoiselles des comtés ci-haut mentionnés. Faites vous un point d'honneur d'apporter votre généreuse et intelligente contribution pour aider au choix d'un costume que porteront dans les grandes occasions les gens de bas qui sont fiers d'habiter une région si riche en pittoresque et en coutumes qui font le charme de leur vie rurale. N'oubliez pas que les prix sont des plus alléchants. Ainsi, il y aura \$100 distribué en prix et ils varieront de \$25 à \$2. Il y aura deux premiers prix, l'un pour le costume féminin et l'autre pour le costume masculin. Il n'y a pas de crainte à entretenir l'endroit du concours de poupées. Son succès, est assuré. Le public est donc cordialement invité à venir visiter l'exposition des poupées qui se tiendra mardi le 25 novembre à l'Ecole d'Agriculture, de Sainte Anne de la Pocatière. L'entrée est libre.

Cette exposition se clôturera le soir dans l'Amphithéâtre de l'Ecole par une séance de vues animées et une veillée de la Ste-Catherine qui se fera de façon "sucrée" artistique et agréable. Henri Lacoursière, publiciste.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Confiez vos impressions à notre journal

M. et Mme Freddy Gaudreau et leurs enfants, de Montmagny, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Edouard Lamonde.

M. Willie Gagné, du Cap St-Ignace, est venu passer quelques jours chez ses sœurs, Mmes Joseph Baillargeon et Lionel Fortin.

SUR LA TOMBE DE M. L. MERCIER

Offrandes de Messes:

Mme Léon Mercier, M. et Mme Roch Caron, M. et Mme Alex. Mercier, Mme Hector Caron, Mlle Jeanne Gaudin, M. et Mme Zéphirin Marchand, Omer Paré, Henri Brosseau, Mme A. Martineau, M. et Mme Henri Margot, MM. et Mmes Ferdinand Guimont, Léonidas Paré, Louis Blais, Joseph Paré, la famille Camille Couillard, Olivier Marois, Mlle Simonne et Emérencienne Caron, Elienne Létourneau, MM. Annin Richard, Robert Mercier, Léopold Mercier, Jos. Mercier.

Chemins de croix offerts par la Communauté des Rev. Soeurs Filles de Jésus, de Trois-Rivières. Cartes de sympathies:

Rev. Sr. Marie Léon du Sacré-Coeur, MM. et Mmes Arthur de Ladurantaye, J. B. Painchaud, Mme Edouard Morin, M. et Mme Armand Proulx, Pierre Jobin, Roméo Gauthier, Mlle Madeleine Gauthier, M. et Mme Alphonse Simonneau, la famille Emérentienne Caron, M. Sylvia Morin, Mlle Jacqueline, Jeanne d'Arc, Gemma, Fournier, M. Georges Deschamps, MM. et Mmes Joseph Fournier, Achille Richard, Joseph Després, Joseph Blanchette, Cléophas Gagné, Mlle Anna Guimond, Adolphe Caron, Médéric Lacombe, Alphonse Fournier, Amédée Proulx, Mathias Emond, Mathias Dion, Maurice Lagacé, Narcisse Leblanc, Damase Fortin, Odilon Lacombe, Victor Sylvestre, Amédée Bélanger, Louis J. Fortin, Vve Joseph de Ladurantaye, Albert Blanchette, Elise Bernier, Octave Richard, Louis Leblanc, Camille Fournier, Ernest Gagné, Adélaïde Mercier, Joseph Fournier, Joseph Richard, J. B. Lion, Camille Bernier, Joseph Lebel, Edgar Fortin, B. Lacombe, Amédée Richard, Emile Richard, Adrien Fournier, Vve Pierre Couillard, St-Pierre, Alexandre Bernier, Réal Bélanger, Eugène Lacombe, Mlle Olivine Lacombe, Léandre Richard, Alfred Guimond, Mlle Anna Brie, la famille de Mme Joseph Gagné, Nap. Mathieu, Elzéar Lemieux, Fortunat Bernier.

Sur sa tombe furent déposés, comme témoignages d'estime, un grand nombre d'offrandes de messes, etc. **TRIBUTS FLORAUX:** M. et Mme J. Amédée Leclerc, M. et Mme Léo Thibault, M. et Mme Alphonse Caron, MM. Jean Bapt. et François Jean, tous de St-Eugène de l'Islet.

L'ISLET

FUNERAILLES DE M. EMILE JOURNAULT

Le 6 du courant, eurent lieu en l'église de l'Islet, les funérailles de M. Emile Journault, époux de Dame Alfreda Caron, décédé accidentellement le 3 nov., à l'âge peu avancé de 28 ans.

Outre son épouse éplorée, il laisse pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Journault, un frère, M. Fernand Journault, de Ste-Anne de Beaupré; six sœurs: Mlle Fernande et Cécile, de l'Islet Station, Mme Jalbert (Emilie), du Cap St-Ignace, Mlle Marie-Paul, Adrienne et Yvette, de l'Islet Station. Il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Caron, de St-Eugène.

Les funérailles étaient sous la direction de MM. Kirouac et Fils, entrepreneurs de pompes funèbres.

M. Luc Labbé portait la croix, tandis que M. Fénelon Journault conduisait le corbillard.

La dépouille mortelle était portée par ses cousins, MM. Roland Labbé, Léopold et Roland Bélanger, Emile Journault, Camille Journault et Ulric Bélanger.

Le drapeau de la Ligue du Sacré-

Coeur était porté par M. Onésiphore Ouellet.

Quatre petits garçons portaient les fleurs: MM. Donald Ouellet, Marcelin Bélanger, Fernand Giasson et Martin St-Pierre.

Mlle Léonie Lemieux touchait l'orgue tandis que la chorale de l'Islet sous la direction de M. Paris, agronome, rendit la messe des Morts.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-E. Donaldson, curé de la paroisse, et le service fut chanté par le Rvd. Père Gagnon, rédemptoriste.

Suivaient le deuil: son père M. Joseph Journault, son frère M. Fernand Journault, ses sœurs Mlle Cécile, Marie-Paul, Adrienne et Yvette Journault, son beau père M. Alphonse Caron de St-Eugène, ses beaux-frères et belles-sœurs M. Jalbert du Cap St-Ignace, M. et Mme Léo Thibault, M. et Mme Jos. Leclerc, M. et Mme Maxime Caron, M. et Mme Adélaïde Caron, de St-Eugène. Ses oncles, tantes, cousins et cousines: M. et Mme Anselme Journault et Mme Vve Chs Barromée Jalbert, M. Ls. Gonzague Jalbert, Mlle Jacqueline Nadeau de Québec, M. et Mme Ernest Bélanger, St-Jean Port-Joli, M. et Mme Victor St-Pierre St-Cyrille, Mme Vve Jos. Bernier du Cap St-Ignace, Mme Vve Jos. Bélanger, M. et Mme Saluste Jean et Mlle Maria Bélanger de St-Eugène. Venaient ensuite les directeurs de la Fonderie de l'Islet Ltée, et leurs employés, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Sur sa tombe furent déposés, comme témoignages d'estime, un grand nombre d'offrandes de messes, etc. **TRIBUTS FLORAUX:**

M. et Mme J. Amédée Leclerc, M. et Mme Léo Thibault, M. et Mme Alphonse Caron, MM. Jean Bapt. et François Jean, tous de St-Eugène de l'Islet.

OFFRANDES DE MESSES:

Mlle Cécile et Yvette Journault, M. et Mme Anselme Journault de Québec, Mlle Jeannine, MM. Yvon et Gilles Tardif, Les Employés de la Fonderie de l'Islet Ltée, Mlle Hélène Labbé et M. Ls. Michaud, M. et Mme Ernest Bélanger, St-Jean Port-Joli, M. et Mme Fernand Journault, Ste-Anne de Beaupré, M. Léopold Bélanger et Mlle Lucienne Bélanger, Fam. C. B. Jalbert de Québec, M. et Mme Jean-Chs. Jalbert du Cap St-Ignace. Quelques liqueurs du Sacré-Coeur de l'Islet Station.

MESSAGES DE SYMPATHIES:

Le Rvd. Père Emile Journault des Pères Rédemptoristes de Sherbrooke M. Geo. Boivin de Québec.

BOUQUETS SPIRITUELS:

M. et Mme Fénelon Journault, Les Enfants de M. Fernand Journault de Ste-Anne de Beaupré, M. et Mme Roland Bélanger, Mlle Georgelette Journault, Ste-Anne de Beaupré, M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme Zéphirin St-Pierre de St-Cyrille, M. Elphège Gagné, M. et Mme Albert Lemieux.

CARTES DE SYMPATHIES:

Famille Ernest Bélanger, M. et Mme Léo Gamache, M. et Mme Eugène Thibault, Mlle Léonce Thibault et Mlle Cécile Thibault, M. et Mme Emile Fréchette, Fam. Ovide Després, M. Léo Moreau, M. Ovide Bernier, Mme Gérard Thibault, Fam. Arthur Kirouac, M. J.B. Thibault, barbier, M. et Mme Armand Giasson, M. et Mme Donat Gagnon, M. et Mme Edouard Giasson, M. Roland St-Pierre, Fam. Jos. Poitras, Fam. Adrien St-Pierre, Fam. Nap. Thibault, Mme Thomas Lavoie Mme Léonce Lamarre et sa famille, M. et



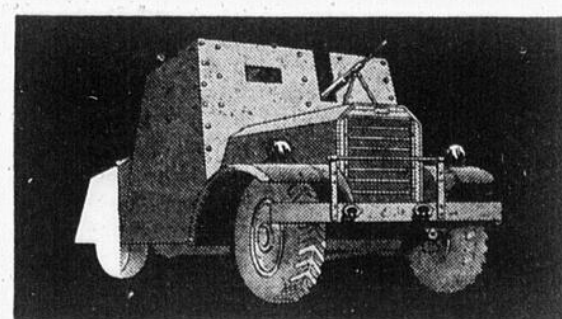
Mme Alex. Gagnon, M. Martin Gauthier, Fam. Léonce Moreau, M. et Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Gaudias Cloutier, M. et Mme Armand Bélanger, Mme Nap. Gendron, M. et Mme Thibault, M. et Mme Chas. Gagnon, L'Honorable Fernand, seigneur, Fam. Ferd. Gallichand, M. Ernest Rousseau, M. et Mme Luc Thibault, M. et Mme Armand Morin, Fam. Ls. Jos. Lemieux, M. et Mme Ernest Thibault, M. et Mme Georges Fortin, Fam. Mme Alex. Poitras, M. et Mme Jos. Boucher, M. et Mme Léo Blanchette, M. et Mme Gérard Gendron, Fam. Edgar Morin, M. et Mme Gabriel Moreau, Fam. M. Léandrius Bélanger, Fam. Wilfrid Gagnon, Fam. Alph. Gamache, Mlle Lucienne Gendron, M. Honoré Gendron, M. et Mme Nap. Journault, M. et Mme Charles Lemieux, M. et Mme Augustin Lamarre, M. et Mme Raoul Dubé, M. et Mme Wilf. Mignault, M. Chs. Robert Caron, M. aul H. Lamarre, M. et Mme Pierre Landry, M. et Mme Adélaïde Fongemy, M. et Mme Amédée Fournier, M. Thomas Gendron, M. et Mme Thomas Cloutier, M. et Mme Amédée C. Després, Fam. Ernest Tardif, M. et Mme Emery Lamarre, M. et Mme Gérard Boulet, Fam. Gaudias Allaire, Fam. Ernest Caron, Mlle Adrienne St-Pierre, Fam. Jos. D. Bélanger, M. et Mme Henri Masson, M. et Mme Xavier Couillard, M. et Mme Louis DeRoy, M. et Mme Honoré Caron, M. et Mme Ls. Ph. Lacombe, Fam. Auguste Thibault, M. Arsène Fongemy, M. et Mme Roland Bouchard, M. et Mme Paul Gendron, M. et Mme Léonard Poitras, M. Claude Després, M. et Mme Paul-Eug. Ouellet, M. et Mme Robert Fournier, M. Ls. Ph. Bélanger, taxi, M. et Mme Philibert Caron, M. et Mme Thomas Bernier, M. et Mme Victor Moreau, Fam. Hosanna Morin, M. et Mme Wilfrid Kirouac, M. et Mme Rosario Bélanger, M. et Mme Gérard Emond, M. et Mme Henri Côté, M. et Mme Lucien Masson, M. et Mme Ulric Bélanger, M. Maurice Gagnon, Fam. Romuald Caron, M. et Mme Nap. Gamache, Mlle Irma Bélanger, M. et Mme Emile Mignault, Fam. Jos. Lamarre, fils, M. et Mme Anatole Adam, M. et Mme Jean Chas. Begin, Mlle Hénédine Laprise L'Islet Mme Vve Ernest Bélanger, M. et Mme Ulric Gamache, M. et Mme Onésime Bernier, M. et Mme Nap. Ouellet, M. et Mme Florido Gamache, M. et Mme Léopold A. Leclerc, Fam. Joseph Boulet, M. et Mme Henri Laberge, Fam. Jos. Mignault, M. et Mme Emélie Emond, M. et Mme Gérard Lamarre, M. et Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Léopold Gagnon (suite à la page 4)

CHANGEMENT D'HORAIRE EN VIGUEUR

Dimanche, le 30 novembre, 1941

Renseignements complets des Agents

Pacifique Canadien



Une CAMIONNETTE-BLINDEE par mois, tant que la guerre durera. Voilà l'objectif que Montmagny s'est fixé durant la Campagne Nationale d'Armements.

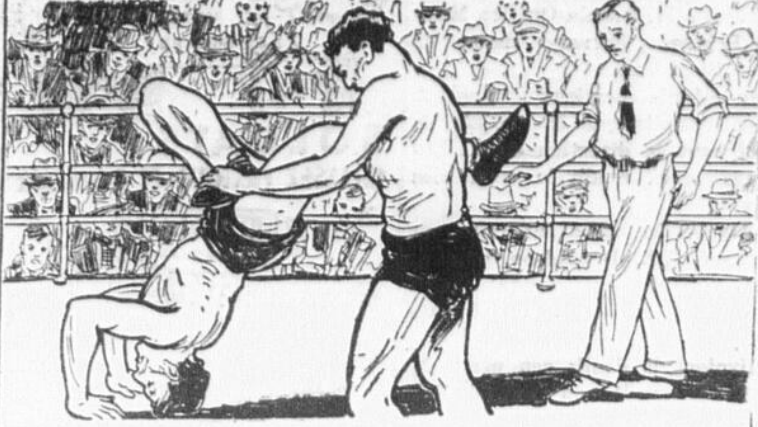
Notre camionnette blindée est presque terminée. Nous approchons l'objectif que nous nous sommes fixé, mais nous devons nous hâter. Doublons nos achats de Certificats. Nos soldats, nos marins, nos aviateurs comptent sur nous. Plus nous achèterons de Certificats, plus nous fournirons d'armes à nos combattants. Que chacun fasse son devoir, sans exception. Ensemble, donnons le dernier coup d'épaule qui nous

assurera le succès. Ne nous contentons pas du présent objectif. Notre tâche est loin d'être achevée. Si nous voulons vaincre nous devons accélérer nos efforts en achetant régulièrement et de plus en plus des Certificats d'Epargne, tant que la guerre durera. Unissons-nous dans un effort suprême, pour la victoire!

LE COMITE DE MONTMAGNY POUR L'EPARGNE EN TEMPS DE GUERRE

Achetez régulièrement et de plus en plus des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



EUGÈNE TREMBLAY-Champion Mondial

Né à Chicoutimi en 1879, Eugène Tremblay prend rang parmi les champions lutteurs mondiaux de tous les temps.

En 1904, il fit partie nulle avec le célèbre Bothner devant une foule record, au Parc Sohmer, à Montréal. En mai 1905, il défut Yamayata, le lutteur japonais de jiu-jitsu. Subséquemment, il se vit décerner le titre, que Bothner refusait de défendre.

Toute sa carrière fut mise en parallèle avec celle de Bothner, qu'il rencontra plusieurs fois, le battant de façon décisive en 1907. Parmi les nombreux champions qu'il défut figurèrent May, Parker, Guthbert, Hazlip, Burrows, Jackson, Sundstrum, Acton, Jack Wills, Akerman, Conkley et Munday.



Même dans le bon vieux temps — comme aujourd'hui — le gin de Kuyper était le grand favori.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. J.M.A.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN 1695

Discours de l'honorable M. L.-A. Taschereau

à la Radio le 17 novembre 1941.

La défense contre la tuberculose; ces quelques mots disent tout ce qu'est notre oeuvre.

On a bien voulu me confier la présidence du comité provincial chargé d'organiser, cette année, la campagne du timbre de Noël qui est la source où nous puisons nos moyens d'action.

On aurait pu aller frapper à une porte, car, en acceptant cet honneur, je suis obligé de me retirer de ma retraite, où je vis cependant des jours sereins, en méditant sur les péchés de ma vie passée.

Mais l'oeuvre est tellement belle, elle a éveillé tant de sympathies et de dévouements, que j'ai voulu faire preuve de bonne volonté et me joindre à ceux de nos concitoyens, hommes et femmes, religieux et civils qui s'intéressent à notre campagne. Elle couvre la province et nos collaborateurs et collaboratrices sont partout. Demain en viendra frapper à vos portes et en vous tenant la main.

Je sais bien que des appels à la charité vous viennent de partout mais le nôtre est un des meilleurs et des plus émouvants.

Je laisse aux techniciens le soin de dire les ravages de la tuberculose, les vides que cette moissonneuse laisse dans tant de foyers, plus dans Québec que dans les provinces sœurs, chez les riches comme chez les pauvres, chez les jeunes comme chez les vieux, chez les hommes comme chez les femmes, chez les parents comme chez les enfants, chez les sages comme chez les fous, chez les vaillants comme chez les faibles, chez les forts comme chez les faibles, chez les sages comme chez les fous, chez les vaillants comme chez les faibles, chez les forts comme chez les faibles.

Les longues années pendant lesquelles j'ai dirigé la province, trop longues peut-être, ont été de vigoureuses campagnes pour promouvoir l'hygiène dans le Québec; sanatoria, hôpitaux, unités sanitaires, dispensaires, ligues se sont multipliés.

Notre population s'est éveillée à l'idée que le danger était à nos portes, que la province se devait à elle-même de ne pas tirer de l'arrière ni de donner le funeste exemple d'apathie dans ce champ d'action. Nos efforts ont donné des résultats que l'on se plaît à reconnaître.

Mais, il ne faut pas s'arrêter là. La campagne du Timbre de Noël en est à sa quinzième année. L'année dernière, la recette dans tout le Canada a été \$259,000; Québec pour sa part a donné \$35,000.

Ce n'est pas suffisant et nous voulons faire mieux cette année.

Je dois faire remarquer que l'argent prélevé dans une ville ou dans une municipalité est employé par cette ville ou cette municipalité même et ne va pas ailleurs. Les souscripteurs et les acheteurs de timbres, en versant leur obole, donnent donc pour soulager les misères de leurs voisins immédiats. Je puis ajouter que notre comité ne veut en aucune manière priver les ligues antituberculeuses de leur autonomie. Il admire leur oeuvre, mais il veut les aider et collaborer avec elles. Il se plaît à reconnaître et leur dévouement et leurs succès.

Une compagnie de renom présente un nouveau produit

La compagnie qui a inauguré la célèbre marque de commerce Salada, si bien connue des Canadiens de partout qui insistent pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait d'excellence, vient de lancer sur le marché un nouveau produit, un café de prix mais de qualité supérieure.

La première distribution de ce nouveau café d'excellente qualité se fait actuellement dans la province de Québec seulement, mais la compagnie a l'intention de le distribuer par tout le Canada. On s'attend que vous pourrez bientôt voir à l'étalage, en pleine vedette, chez vos épiceries, le café Salada mis en boîte sous vide. C'est un nouveau café appuyé par le célèbre nom de commerce qu'il porte, ce qui est une garantie de la qualité du café que vous trouverez dans chaque boîte.

Ce nouveau café est emballé dans le tout dernier type de vos sous vide. Cela vous assure la même saveur de café frais rôté, absolument tel qu'il sort des fours à rôtir, où il est mélangé et préparé par des personnels d'experts pour votre consommation.

La Compagnie Salada, en annonçant l'addition de cette nouvelle marchandise, est assurée que l'envie de réputation qu'elle s'est créée pour elle-même ces 50 dernières années, servira à montrer au public que le même nom sur son nouveau produit sera aussi une affirmation évidente de sa qualité.

STE-MARGUERITE

Le 10 Nov. est décédé après une longue maladie, M. Magloire Couture époux de Mme Marie Carbonneau, à l'âge de 83 ans. Il demeurait chez son fils, M. Alphonse Couture.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 13 au milieu d'une nombreuse assistance. Le service fut chanté d'une nombreuse assistance. Le service fut chanté par M. le Curé H. Tremblay, assisté comme diacre et sous diacre par M. les Abbés L. Boivin et F. Leclerc, Vicaire à Ste-Marie.

Conduisait le corbillard M. Josaphat Gagnon.

Portait la croix: M. Richard DeBlois.

Portaient le corps: MM. Robert et Armand Couture, Henri Carbonneau, Edouard Carbonneau, Réal Couture, Donat Morin.

Le défunt étant tertiaire, la banquette de St-François l'a reconduit à sa dernière demeure portée par M. André et Louis Gagnon. Les rubans étaient tenus par Mesdames Amélie Louis, Jos. Alexandre Jos. Laurent Gagnon.

Suivaient le corps ses fils MM. Joseph et Alphonse de cette paroisse; Thérèse de Danbury Conn, Georges de Lévis, Eloi de St-Malachie, Ses filles, Mme Hervé Gosselin de Lévis, (Régina), Mme Achille Morin de St-Anselme (Eva). Ses gendres, M. Hervé Gosselin, M. Achille Morin. Ses belles-filles Mmes Joseph Thérèse, Alphonse, Georges et Eloi Couture. Son frère, M. G. Couture de Pintendre. Ses beaux frères et belles sœurs: M. et Mme Joseph Carbonneau de cette paroisse. M. Louis Morin de St-Anselme.

Etaient présents un bon nombre de petits enfants neveux et nièces etc. etc. ainsi que quelques autres parents et beaucoup de paroissiens.

Ses funérailles étaient sous la direction de M. J. Bte. Marcoux de Scott.

Nous remercions la famille Couture nos sympathies dans leur épreuve.

Hitler serait-il plus fin que nous?

Hitler avait déclaré qu'il dicterait lui-même à l'Angleterre les termes d'un armistice, au palais de Buckingham le 5 août, 1940.

Hitler avait affirmé, le 22 juin 1941, qu'il prendrait Moscou en moins de trois semaines.

Hitler disait encore, il y a cinq ou six semaines, que le moment le plus décisif de la guerre serait atteint en vingt-quatre heures, grâce à la défaite totale de la Russie.

Hitler est le plus grand menteur et le plus rusé propagandiste qui ait jamais existé. Les avions plongeurs et les chars d'assaut des Boches ne se mettent en mouvement qu'à l'instant où les bombes à retardement constituées par les

et femmes ainsi que le clergé qui ont bien voulu prêter leur concours pour s'adresser aux auditeurs de la radio. C'est dire que peu de foyers ne seront pas atteints.

Je les supplie au nom des malades, des pauvres et des déshérités de ne pas rester sourds à l'appel et de se montrer généreux.

Chronique de la crèche

Faut-il les laisser mourir?

Un apologue a toujours sa place, n'est-ce pas? Hé bien! que diriez-vous d'un général qui préparerait des hommes pour l'artillerie lourde et les enverrait à la bataille en fantassins, qui munirait ses fantassins d'une carabine de tel calibre et de munitions de tel autre calibre, qui lancerait enfin son armée dans l'invasion du pays ennemi sans aucune notion préalable de la géographie, de l'organisation civile et militaire, de la psychologie même d'outre-frontière?

—Qui ne voit, direz-vous, qu'il désarme d'avance tous ses soldats? —Ah! tous ne mourront point. Tous ne seront pas faits ni retenus prisonniers. Tous ne seront point blessés. Il s'en trouvera d'indemnes.

Mais faudra-t-il pour cela louer l'impéritie, l'imprévoyance, l'imprudence du général? Faudra-t-il s'efforcer de croire qu'après tout, puisque toute l'armée n'a point péri, l'impréparation ne manque pas d'avantages? Faudra-t-il se féliciter que des soldats voués à la défaite, au moins ne s'en seront pas doutés? Faudra-t-il prôner, pour former des

Le Timbre de Noël

Dans quelques jours s'ouvrira la plus grande campagne du Timbre de Noël jamais organisée chez nous. Des raisons nombreuses nous engagent à participer au mouvement: nécessité d'abaisser le taux de mortalité par tuberculose dans une province où la peste blanche continue d'exercer de plus terribles ravages que partout ailleurs au Canada; crainte de perdre, du fait de la guerre et des misères qui l'accompagnent, le terrain si péniblement gagné en ces dernières années; besoin d'un meilleur armement antituberculeux par suite du travail d'éducation et de dépistage que poursuit, depuis le printemps de 1938, le comité provincial de défense contre la tuberculose.

Le comité provincial du Timbre de Noël arrive donc à son heure et ouvre la porte à d'immenses possibilités, grâce au prestige, à l'influence, au dévouement de ses membres: l'hon. M. L.-A. Taschereau, président; M. J.-W. McConnell et madame Pierre-F. Casgrain, vice-présidents; Sir Mathias Thellier, son Excellence Mgr J.-Conrad Chauveau et le Très Révérend Archevêque F.-G. Scott, directeurs.

Mais ce sont les ligues et comités locaux qui demeurent chargés de l'organisation de la campagne dans leur territoire respectif. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces associations conservent leur parfaite autonomie et l'argent recueilli par elles sera dépensé chez elles. De plus, chaque ligue est représentée dans le comité provincial du Timbre de Noël.

moyens de propagande mis en cours par Hitler et sa clique, sont prêts à éclater.

Les agents des Nazis sèment leurs mensonges partout en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Un grand nombre d'entre eux sèment ici même, au Canada, la discorde et le trouble.

Ces gens sont généralement des personnes d'aspect calme et sérieux qui vous disent tranquillement que l'économie de l'essence n'est pas une chose nécessaire; que c'est une "affaire arrangée". Mais à qui donc cela profite-t-il de rendre les Canadiens hésitants et de les empêcher d'épargner l'essence dont l'Angleterre a un besoin pressant? Et comment les agents allemands qui sont au Canada pourraient-ils mieux rendre service à Hitler qu'en jetant le discrédit sur la campagne d'épargne de l'essence?

Ces mêmes personnes d'un aspect sage et sensé qui semblent flâner dans les couloirs et les salles d'attente des hôtels, les estaminets et les tavernes, les fumeurs à bord des trains, vous affirmeront que les certificats d'épargne de guerre sont un mauvais placement — que l'argent que vous placez ainsi est perdu. Ils vous conseilleront plutôt de placer votre argent dans des fonds de grèves en vous promettant que Mike ou Joe sauront vous en tirer un bon profit.

Les imprudents gobent ces paroles et les répètent à leur tour, jouant ainsi inconsciemment, mais parfaitement, le jeu de l'ennemi qui s'échappe ensuite pour retourner au "Vaterland" par voie des Etats-Unis et de Lisbonne afin d'y recevoir la croix de fer qu'il aura méritée pour avoir accompli une bonne besogne au Canada.

léros, l'improvisation plutôt qu'un minutieux et prévoyant entraînement aux tâches et aux situations périlleuses qui les attendent? —Pure folie! direz-vous avec raison.

—Mais, sauf exceptions, que faisons-nous de la préparation de nos enfants, de notre jeunesse aux combats de la vie?

Trop de malheurs accusent notre défaut.

Ah! sans doute, pour plus tard, nous les envoyons à l'école. Ils sauront lire, écrire et compter. Sans doute, nous les envoyons au catéchisme. Ils l'apprennent par coeur et décrochent d'énormes certificats. Sans doute en envoyons-nous chercher plus de culture intellectuelle, une éducation plus poussée. Sans doute encore, voyons-nous d'assez nombreux sujets conclure encore en plein vingtième siècle de beaux, heureux et féconds mariages, d'autres grossir les rangs de l'armée missionnaire, d'autres, sur place, se vouer soit à l'éducation de la jeunesse, soit au soin des déshérités, soit à l'hospitalisation des malades, soit à la seule prière et à la seule pénitence, soit enfin à la cure des âmes.

Toutefois, en ce vingtième siècle, ces âmes conservées, ces âmes que n'a point atteintes l'assaut ou la ruée de l'ennemi, sont toujours regardées comme des raretés. Celles qui ont traversé la frontière, la zone de combat, sans une fracture, une blessure ou quelque choc grave, on dit qu'il y a eu un bon Dieu pour elles. Et à mesure que ces privilégiées de la grâce avancent dans la vie et à mesure qu'elles voient les dangers auxquels elles ont échappé, elles ne tarissent point de reconnaissance.

Mais les autres? L'adolescente rurale obligée, à quatorze ans, de se faire domestique; la jeune employée obligée de vivre en pension, toutes ces filles soudain transplantées soit seules, soit même avec leurs parents, dans un milieu dangereux, toutes ces écolières grandissantes et affolées de romanesque, toutes ces filles de gens à l'aise, de bourgeois, de fonctionnaires, de professionnels, trop libres de leurs allées et venues, trop habiles à tromper la surveillance, trop exposées, par conséquent à l'inconduite et au déshonneur, qui les a renseignées et aguerries? Qui les a préparées soit à flâner le danger, soit à éviter l'occasion, soit à faire face, s'il le faut, à un mécréant? Qui les a habituées à chercher conseil en toute phase nouvelle de l'avance en pays inconnu?

Dès qu'une situation comporte des dangers, il y a lieu d'en prévenir ceux qui s'y trouvent. Et c'est là un devoir primordial des parents. Vous demandez quand il y a un danger pour des enfants? Il y en a un premier lorsqu'ils prennent contact avec des enfants étrangers et dont vous ne connaissez point l'éducation. Il y en a aussi, plus tard, un nouveau: c'est quand vos enfants vont séjourner en visite, en repos, en vacances, chez des parents ou des amis; ou bien encore quand il vous vient, pour séjourner à la maison, des parents, des amis, des pensionnaires. C'est beaucoup trop souvent négligé que des fillettes sont initiées au vice sous le toit paternel, par une autre fille, par un engagé, un oncle, un cousin, hélas! par un frère. L'initiation et la mise en garde eussent appartenu à la maman. Un débauché en a usurpé les fonctions et gâché, pour combien de temps? les résultats. Une âme est perdue à la vie spirituelle.

Et quand vous arrivez de ces cas pénibles de précoce maternité, quand vous sondez la conscience et l'intelligence de la malheureuse, quand vous dites:

—Mais, d'où pensiez-vous donc qu'ils venaient les enfants?

En larmes, mais les yeux franchement ouverts, elle vous répond:

—Des sauvages, comme ils nous disaient toujours.

"Ils" bien entendu, désigne les parents aujourd'hui éplorés et confondus. Nous en concluons, pour notre part, qu'une mère vigilante et prudente a autre chose à faire que des contes à sa fille qui grandit; qu'elle lui laisse la jeunesse ignorante et ingénue, elle doit la prévenir et l'armer pour le combat de la vertu, qu'elle lui donne la sagesse et l'honneur et l'état de grâce de sa fille, elle doit s'assurer, de son enfant même, une collaboration sincère, intelligente et rassurante. C'est même pour guider dans cette délicate entreprise une maman perplexe et anxieuse que nous avons publié un livre de bonne foi et qui s'intitule le Point d'Interrogation.

Mais d'éclairer avec science et avec tact une intelligence d'enfant sur les besoins de sa native curiosité n'est pas le tout de l'éducation. Il y a aussi de former, au fur et à mesure des circonstances, l'enfant et surtout l'adolescente à une surnaturelle et intégrale pratique de la chasteté. Or, on ne se forme à rien,

L'ISLET

(suite de la page 3)

gnon, M. et Mme Emile Gaudreault, M. J. Bte. Fraser, M. et Mme Ph. Lamarre, M. et Mme Emile C. Després, M. et Mme Aubin Arsenault, M. et Mme Elzéar Giasson, M. et Mme Onésime Ouellet, M. et Mme Roland Labbé, M. et Mme Jos. Cyrille Lemieux, M. et Mme Roland Gendron, M. et Mme Jules Giasson, M. et Mme Ad. Bélanger, M. et Mme Gérard Caouette, Fam. Onésime Gamache, M. Armand Gamache, Fam. Adrien Journault, Fam. Louis Thibault, Fam. Adolphe Gamache, Fam. Adélaïde Dubé, M. Roger Lamarre, M. et Mme Joseph Lamarre, M. et Mme Camille Bélanger, Mlle Marie-Louise Rousseau, M. et Mme Léonce

si ce n'est en se renseignant auprès de plus instruits, de mieux entraînés que soi. Outre donc leur exemple, les parents ont aussi à donner à leurs enfants des explications des commentaires et des conseils de chasteté. S'ils ne le font pas, quel'un encore, à leur insu, les suppléera, quelqu'un d'indigne, naturellement. Et c'est chez nous, vous le prévoyez bien, que se dénouera la malencontreuse initiation.

Une grande fille qui avait fait des études et qui avait fait la classe, avant de connaître le fatal déshonneur, avait voué sa confiance et sa conscience à un jeune homme. Celui-ci lui fournit une direction étonnamment commode. Elle était gênée de pécher, parce que cela la gênait d'avouer ses fautes à confesse. Qu'à cela ne tienne!

—Ne consens pas, lui dit-il, mais laisse-moi faire pareil.

Et notre fille était assez mal préparée à cette contradiction dans les termes, à cette sollicitation, à ce honteux sursaut, qu'elle en fit, pendant des mois, sa conduite. Ni sa mère, ni ses éducatrices ne l'avaient prémunie contre cette lâcheté.

C'est pour aller au-devant des mères et des éducatrices qui veulent préparer leurs filles à rencontrer les jeunes gens et à discerner les lous des agneaux, que nous avons publié Catéchèse des 6e et 9e commandements de Dieu.

Des gens, de bonnes gens, qui vivent plus haut que la terre et les sens, se voient la face à la seule mention de pareils ouvrages. Ils invoquent des arguments à faire trembler, ils menacent des foudres du Saint-Office, et de la meule que le Divin Maître eût voulu voir attacher au cou du scandaleux pour l'envoyer au fond de la mer.

S'il fallait en croire ces excellentes gens, on ne parlerait de pureté et de chasteté qu'aux impudiques, crainte de déflorer la candeur des autres; on ferait métier d'autopsiste; on rechercherait dans un cadavre la cause de sa mort. Mais l'autopsie est tout de même destinée surtout à prévenir chez les vivants la même cause de mort. C'est le motif de l'autopsie, empêcher de mourir, qui nous a définitivement convaincu de l'urgence opportunité d'ouvrages comme les nôtres, pour les mères qui veulent faire leur devoir et pour les filles dont les mères n'ont point osé faire leur devoir. Et sans fausse vergogne, mères chrétiennes, pères chrétiens aussi, je vous recommande le Point d'Interrogation, explication du mystère de la génération humaine (\$1.10) et 2e Catéchèse des sixième et neuvième commandements de Dieu, traité de la chasteté et de la luxure (\$0.55). Chez l'auteur, 680 bis, Chemin Ste-Foy, Québec.

V. Germain, ptre.

ADOPTIONS: 4 en ce mois; 291 depuis janvier.

Thibault, Fam. Lucien Emond, MM. Jean-Paul et Henri Guimond, M. et Mme Ulric Thibault, M. et Mme Amélie Gamache, Mlle Yvette Cloutier, Fam. Nilus Leclerc, Fam. Jos. Nap. Morin, M. et Mme Chas. Edr. Fournier, M. et Mme Maurice Houle, Fam. Wilf. Coulombe, Fam. J.G. Lamarre, maire, Mme Dominique Lord, M. et Mme Léon Laberge, M. et Mme Frs. Fournier, Fam. Louis Poitras, M. et Mme Fernand Bélanger, Fam. Napoléon Lamarre et Mlle Lucia Lamarre, M. et Mme Wilf. Nap. Morin, M. et Mme Chs. Eug. Leclerc, Fam. Ernest Gamache, Mme André Cloutier, M. et Mme Emile Fournier, Fam. Jos. Aug. Gamache, M. et Mme Jos. Gendron, M. et Mme Jean-Paul Thibault, M. et Mme Théo. Mignault, M. Osiar. Boulet et Mlle Azilda Boulet, Fam. Chs. Eug. Proulx, Fam. Alidor Poitras, M. et Mme Eugène Olivier, M. et Mme Alphonse Caron, M. et Mme Léo Thibault, M. et Mme Roland Caron, M. et Mme Armand Caron, Mme Edmond Thérberge, Fam. Maxime Caron, M. et Mme Antoine Morin, Fam. de Mme Vve Ernest Thibault, Fam. Elisée Gamache, M. et Mme Lauréat Gaulin, Mlle Jeanne D'Arc Thibault, M. et Mme Wilfrid Bélanger, M. et Mme Félix Vachon, Fam. Anthime Caron, M. et Mme Louis Cloutier, M. et Mme Georges Normand, Mme Eugène Fortin, M. et Mme Alex. Giasson, M. et Mme Aubert Caron, M. et Mme Lauréat Thibault, M. et Mme Joseph Am. Leclerc, tous de St-Eugène de L'Islet.

M. et Mme Edgar Mercier, M. Gattien Caron, M. et Mme Gérard Lord, Fam. Nap. Lord, Mme Gérard Caron (Arthur) M. et Mme Phydime Bernier, M. Zéphirin St-Hilaire, de St-Cyrille.

M. Stanislas Bélanger de L'Anse à Gilles, Mme Liboire Simoneau, M. Emilien Robin, M. Amélie Thibault, Mme Vve Jos. Bernier, M. Jos. N. Dubé, M. Fernand Guimond, Mlle Yvette Bernier, M. Jérémie Landry, Fam. Ad. Fraser, M. Philippe Fortin, Fam. Ovide Caron, tous du Cap St-Ignace.

M. et Mme Eddy Thibault de Montmagny.

L'abbé Floride Gagné de St-Pascal, M. et Mme Maurice Leclerc, de Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Jos. Amélie Dubé, de St-Pamphile, L'honorable Adélaïde Godbout, L'honorable Elisée Thériault, Fam. J.N. Caouette, Mme Capt. J.S. Langlois, M. et Mme Hector Bernier, M. et Mme Georges Fortin, M. et Mme Eug. Emile Fiset, Mlle Marguerite Moffet tous de Québec, Mlle Jeanette Elieff de Edmundston N.B., Mlle Roland Simard, et le Rvd Père Ls. Philippe Bélanger de Ste-Anne de Beauré, Les Rvds Pères Cisterciens de Rougemont, Mlle Thérèse Caron de Pointe à Pic, M. et Mme Raoul Caouette, Mme Rose Bradette, Mme Jos. Gauthier, M. et Mme Jules Journault, et Mme Vve Aug. Bernier, tous de Montréal.

Les Etats Major alliés savent quoi faire pour vaincre. Comme vous, ils savent qu'ils doivent avoir une aussi grande quantité d'armes que les Allemands. Mais c'est à la population de leur fournir ces armes en achetant des certificats d'épargne de Guerre.

Confiez vos impressions à notre journal.

...Défendez vos foyers et vos droits! — Enrôlez-vous!



Par un temps de chien...

Etre obligé de faire chauffer de l'eau, de s'habiller chaudement pour aller dégeler la pompe; quelle corvée! Rester à la chaleur, simplement tourner un robinet et votre pompe à l'électricité vous donne à l'instant de la bonne eau; quelle commodité!

Prenez vos précautions pour l'hiver. Demandez une entrevue avec notre agronome en permanence à notre emploi.

LA COMPAGNIE QUÉBEC POWER

L'économie et l'efficacité de nos services les rendent de plus en plus populaires.

ACHETONS POUR L'AVENIR DES DOLLARS PORTANT INTERET EN SONSCRIVANT DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

Quand vous recevez



Déclaration...

(suite de la page 2)
le Royaume-Uni, 25% en Australie et "probablement de 20 à 25% aux Etats-Unis."
M. Jaffray a complété sa référence à l'effort de guerre du pays en indiquant que des contrats au montant de \$2,400,000,000 ont été donnés par le département des Munitions et des Approvisionnements; ce qui est un indice imposant de l'importance de l'expansion de guerre du Canada et voici sa conclusion:

Confiance en la Victoire
"C'est là un effort dont les Canadiens peuvent bien se dire fiers. Par nos forces armées, par la production par la manufacture, sur les fronts économiques et financiers, le Canada contribue largement à la

Pilules Dodd's POUR LES REINS
pour MAL DE DOS MAL DE TÊTE L'IMPURETÉ DU SANG DOULEURS RHUMATISMALES ET LES TROUBLES DES REINS

défaite de l'hitlérisme. Il y a un an, j'exprimais dans mon discours annuel ma confiance sur l'issue de cette guerre. Je n'ai aucunement changé mes vues sur ce sujet — mais nous sommes encore loin de la fin et nous aurons de bien plus grands efforts et sacrifices à faire avant que de passer à des jours meilleurs; et le plus tôt ferons-nous face à ces exigences, le plus tôt en aurons-nous fini avec cette guerre."

Comparaisons bancaires essentielles

Dans sa revue des opérations bancaires, le président a fait les comparaisons suivantes: Total des dépôts de toutes sortes, au début de la guerre: \$3,095,000,000; un an après, \$3,142,000,000; le 31 août 1941, \$3,542,000,000 (\$311,000,000 de ce dernier chiffre proviennent de balances provisionnaires au nom du gouvernement, à la suite de l'emprunt de la Banque du Canada, espèces en caisse et valeurs immédiatement réalisables: 31 août 1940, \$640,000,000; le 31 août 1941, \$663,000,000 (le pourcentage des obligations totales de la banque s'élève à 17.7%; "ce qui, d'après le président, montre que la situation financière de la banque s'est bien maintenue." Prêts ordinaires au public, au début de la guerre: \$826,000,000; un an plus tard: \$939,000,000; le 31 août 1941, \$1,153,000,000 (soit une augmenta-

tion de \$113,000,000 durant la première année de la guerre et une nouvelle augmentation de \$214,000,000 durant l'année terminée le 31 août 1941.) Obligations à courte échéance des gouvernements provinciaux et fédéraux (échéance en moins de deux ans, aux mains des banques) \$443,000,000 au début de la guerre; \$700,000,000 un an après; et \$839,000,000, le 31 août 1941.

Les espèces en caisse et l'actif réalisable en obligations du Dominion, de la province, des municipalités et des industries, au Canada ou ailleurs, ont passé de 67% du total des engagements envers le public, il y a un an, à 69%, le 31 août 1941. Ce pourcentage était de 70% au début de la guerre.

CE QUE J'AI VU EN RUSSIE OCCUPEE

(Par Frederick C. Oechsner)
Quelque part en Bessarabie. — (Dépêche visée par la censure à Berlin) — Les réalisations militaires allemandes en Russie ont été énormes mais elles n'ont été obtenues qu'au prix de grandes pertes, comme l'indique le nombre incalculable de tombes qui bordent la voie ferrée.

On a de la difficulté à concevoir comment les Allemands ont pu conduire des camions et des tanks sur les pitoyables routes de Russie. L'organisation et le maintien des lignes de ravitaillement est un accomplissement remarquable.

Le territoire que j'ai traversé est soumis à un contrôle militaire rigide. Il y a des garnisons partout. Le butin capturé, du double point de vue agricole et industriel est considérable mais beaucoup d'Allemands avec qui j'ai causé pensent qu'il faudra au moins un an avant que l'Ukraine puisse reprendre sa production industrielle car dans leur retraite les Russes ont amené avec eux des milliers d'hommes aptes au travail industriel. Les tracteurs ont été détruits ou emportés. J'en ai vu des centaines démolis le long du chemin.

En plus d'amener avec eux les ouvriers agricoles et les travailleurs industriels spécialisés, les soldats russes ont saboté les villes, en particulier Kiev, Nikolaev et Odessa. Mais ils n'ont pas endommagé les villages ni incendié les récoltes, du moins dans la partie que j'ai visitée.

L'attitude du peuple des régions conquises est apathique. Les Russes ne voient aucun avenir assuré pour eux et aucune bonne raison de reprendre le travail. En rétablissant le principe du droit de propriété individuelle, les Allemands auront la lourde tâche de faire comprendre au peuple russe la nécessité d'accroître et d'accélérer sa production.

Les conditions sociales partout où je suis passé en Russie sont bien inférieures à celles des autres pays de l'Europe occidentale. La pauvreté et la malpropreté sont générales et le mauvais goût est notable partout.

Le peuple paraît bien nourri en général mais il est mal vêtu. Plusieurs villes souffriront d'une pénurie de vivres l'hiver prochain.

Le moral des soldats allemands est satisfaisant semble-t-il. Ils sont bien propres et en bonne santé mais ils ne sourient pas souvent. S'ils ne semblent pas désireux de poursuivre la campagne, ils se soumettent aux ordres de leurs supérieurs avec leur traditionnel esprit d'obéissance.

A Washington



Le Japon vient de dépêcher aux Etats-Unis un ambassadeur extraordinaire, sans y être invité, d'ailleurs, pour tenter de trouver une solution à la crise d'une extrême gravité qui sévit entre les deux pays. Ce diplomate n'est nul autre que Saburo Kurusu, signataire du pacte qui a lié les destinées de l'empire du Soleil Levant avec celles de l'axe. Des pourparlers qu'il aura, dépend probablement la paix ou la guerre.

SAUVEGARDEZ LES VIEILLES ET PRÉCIEUSES RECETTES DE FAMILLE AVEC LA 'MAGIC'

MAGIC BAKING POWDER
ON PEUT TOUJOURS S'Y FIER!

Commission d'Assurance-Chômage

(Communiqué)
Les demandes de renseignements témoignent de la difficulté qu'éprouvent les fonctionnaires régionaux de la Commission d'assurance-chômage à faire comprendre exactement l'usage des timbres et livres d'assurance aux patrons et aux ouvriers.

Pour dissiper ces malentendus, on nous demande de communiquer au public les renseignements suivants.

Les timbres et les livres d'assurance sont un moyen simple et peu coûteux d'enregistrer les contributions versées à la Caisse d'assurance par les employeurs et les employés. Les livres sont fournis aux employeurs par la Commission d'assurance-chômage et les timbres peuvent être achetés dans les bureaux de poste par les employeurs munis de permis.

Dès qu'un employé est embauché dans un emploi assurable, son employeur lui attribue un livre d'assurance. Ce livre porte un numéro que l'employé conserve en permanence. L'employeur détache la couverture d'avant du livre, remplit les renseignements demandés et envoie cette couverture à la Commission d'assurance-chômage. Les livres constituent un relevé de comptes pour une année complète et ne sont renouvelés qu'une fois par an. Toute personne que perd ou égare un livre d'assurance peut obtenir un duplicata en faisant une déclaration et en payant un honoraire de \$1.00. Il est important de faire remplacer chaque livre dès qu'on en découvre la perte. Les livres ne sont pas transférables.

La valeur des timbres a été calculée de manière à représenter le total des contributions quotidiennes ou hebdomadaires de l'employeur et de l'employé. La Loi stipule que

LETTRE DE LONDRES

par Glanville Carew
Maintenant que les nuits sont plus longues et de ce fait propices aux raids des bombardiers ennemis on parle de faire démanteler, la nuit venue, la population dans les abris souterrains.

Au cours des derniers mois d'accalmie, on avait pu constater que le nombre de ceux qui couchaient dans leur lit et chez-eux augmentait tandis que diminuait celui des réfugiés dans les gares du métro et les autres abris publics.

A ce temps-ci l'an dernier, alors que les raids de l'aviation ennemie se répétaient toutes les nuits, les abris et les abrités étaient des choses pittoresques de la vie londonienne.

Dès 6 ou 7 heures du soir, les gares du métro se remplissaient de groupes de familles entières qui venaient y passer la nuit et repartaient le lendemain matin à l'aurore. En nous rendant au travail le matin, nous pouvions les voir qui retournaient à leur foyer de longues files d'hommes, de femmes et d'enfants portant leur literie sur leur dos.

Après quelque temps, la population des abris se groupa en petites communautés. Des lits superposés furent installés et on émit des billets en donnant droit d'usage. Plus tard dans la semaine 100 gares du métro, des cantines furent établies où l'on pouvait se procurer, à prix

l'employeur appose dans les livres de ses employés le nombre exact de timbres nécessaires pour représenter sa contribution et la cotisation de l'employé chaque jour de paye. L'employeur déduit ensuite la part des employés de leur salaire. Les livres fournissent ainsi un relevé simple et exact que les inspecteurs et les employés peuvent vérifier facilement et rapidement.

En cas de chômage, ou quand un employé quitte son emploi pour une raison quelconque, l'employeur devra coller les timbres dans le livre pour la dernière fois et remettre sans délai le livre à l'employé. L'employé a le droit d'examiner son livre de temps en temps, aux heures qui conviennent à son employeur, et devrait vérifier soigneusement son livre en quittant un emploi.

Quand un employé accepte un nouvel emploi, il doit remettre immédiatement son livre à son nouvel employeur et celui-ci continue à porter les contributions dans le même livre. Un employeur ne devra pas attribuer un nouveau livre à un employé qui a déjà travaillé dans un emploi assurable.

La Loi édicte des peines sévères pour l'emploi frauduleux des livres d'assurance. Toutefois, les règlements concernant l'emploi des livres sont faciles à observer et, en conséquence, le système offre peu d'inconvénients.

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

très modiques, du thé, du café, des breuvages au chocolat et des repas légers.

Les enfants étaient mis au lit de bonne heure et la plupart d'entre eux s'endormaient malgré le bruit des trains tandis que leurs parents passaient une partie de la nuit à jouer aux cartes ou à se divertir de quelque autre façon.

Voici maintenant que la même situation se reproduit petit à petit. J'ai vu ce matin en banlieue un groupe de familles qui reviennent chez elles après avoir passé la nuit dans un abri. On en verra comme ça de plus en plus à mesure que l'hiver approchera et quand les premières bombes tomberont sur la ville, leur nombre décuplera probablement.

Et cette question des abris publics nous amène à écrire de la santé publique et particulièrement de celle des enfants.

Malgré tout ce qu'on avait prévu, après deux ans de guerre, il paraît que la santé des enfants est meilleure qu'elle ne l'a jamais été. En général, la santé de toute la population s'est améliorée. On constate qu'il y a moins de cas de névrose

et d'autres maladies mentales plus graves. Voilà qui est surprenant.

Depuis deux ans, nous avons été pilonnés, bombardés, incendiés et puis quoi donc encore. Pendant deux ans, nous n'avons jamais été capables de marcher ou de dormir en toute quiétude, pendant deux ans, chacun d'entre nous a été de plus en plus préoccupé par sa situation financière par les impôts croissants et le coût de la vie augmentant sans cesse jusqu'à atteindre des hauteurs fantastiques et sans qu'on puisse prévoir la fin de cette hausse vertigineuse.

Depuis deux ans, nous mangeons de moins en moins et si selon les dictateurs du gouvernement nous ne sommes pas encore sous-alimentés (beaucoup cependant diffèrent d'opinion), nous ne sommes certainement pas replets.

Et malgré tout, depuis deux ans notre santé n'a jamais été aussi bonne.

A quoi en attribuer la cause? ... Mystifiant mystère!

...Défendez vos foyers et vos droits! — Enrôlez-vous!

LA FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

PILULES ROUGES

"Le Meilleur GATEAU à la MELASSE j'ai jamais fait!"

● Beaucoup de ménagères trouvent de nouveaux usages pour la Mélasse BEMA. Non seulement est-elle de plus en plus employée sur des beurrées mais elle devient plus populaire dans la cuisson. La Mélasse BEMA donnera à vos gâteaux, vos biscuits, etc., une nouvelle et délicieuse saveur. Elle est salubre et nourrissante — un produit alimentaire pur — le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade. Elle est riche en vitamines et une source précieuse de fer.

Employez souvent la Mélasse BEMA — aux repas et entre repas... et dans votre cuisson. Exigez la Mélasse BEMA. Votre épicer la vend.

Remarque: Il n'y a qu'une Mélasse BEMA Extra Récupérée des Barbades. Demandez-la par son nom.

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

"BLACK HORSE. OUI, CERTAIN!"
ELLE EST DOUCE ET SAVOUREUSE

L'oeuvre de cinq générations de maîtres brasseurs
La meilleure BIÈRE au Canada

Tel. 73

GEORGES HEBERT B.A.L.L.L. NOTAIRE

64 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

TERRE A VENDRE

Au deuxième rang (Normandie) — environ 60 arpents de culture, avec grand verger, sucrerie tout aménagée, terre à bois de un arpent et demi de largeur et 20 arpents de profondeur. Animaux: 2 vaches, 3 vaches, instruments aratoires, Maison et Grange en parfait ordre. Pour être vendus mercredi, le 26 novembre, à 11 hres de l'Avant-midi, sur le terrain même.

S'adresser à:
WILFRID BOULET,
Montmagny.

21-1fs

A VENDRE

Une grande maison en pierres, à 3 étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la Ville de Montmagny. Prix raisonnable et conditions faciles.

J. OSCAR BLAIS,
21, rue St-Thomas,
Montmagny

23-JNO

REMERCIEMENTS

Les dames de l'Ouvroir sont heureuses de constater que cette année encore, la population de Montmagny a su prêter l'oreille à la plainte du pauvre, en répondant généreusement à leur appel. A tous ceux et celles qui ont bien voulu coopérer au succès de cette "Journée de la Pomme", nous offrons nos meilleurs remerciements.

Mme J.R. BOULANGER
Prés. de l'Ouvroir.

A VENDRE OU A LOUER.

Maison à vendre ou à louer, située en face du Palais de Justice. Aussi, deux terrains à bâtir, de 50 x 100 pds, au même endroit, en vente pour cause de santé.

S'adresser à:
LUC ST-PIERRE
rue Palais de Justice,
Montmagny.

7-4fs

MARIAGE

Samedi, le 15 novembre, a été célébré en l'Eglise de Pointe-au-Père, Rimouski, le mariage de M. Gérard Gendreau, de la Banque Canadienne Nationale, de Lévis, fils de feu M. Fortunat Gendreau, de notre ville, avec Mlle Céline Lavoie, fille de M. Pierre Lavoie, de la Pointe-au-Père.

TERRES A VENDRE.
Il y a à vendre de belles terres en culture, de grande superficie, situées aux limites de la ville de Montmagny; avec maisons et granges en très bon état — roulant compris — à de bonnes conditions.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GEORGES HEBERT, notaire
MONTMAGNY.
14-JNO

CINEMA Hôtel de Ville

Semaine prochaine:

Dimanche — Mardi

IL EST CHARMANT

avec
Henri Garat
Meg Lemonnier
Marthe Dermigny
Suzette O'Neil

Jeu — Samedi

TOUTE A TOI (NICE GIRL)
(sous-titres français)

avec
Deanna Durbin
Franchot Tone
Walter Brennan
Helen Broderick
Robert Stack

Admission: . . . 35c

M. Henri Gendreau, de Québec, servait de témoin à son frère, et M. Pierre Lavoie accompagnait sa fille. Les mariés sont allés faire leur voyage à Cowansville et Montréal. Nos meilleurs vœux de bonheur.

BAPTEMES

A M. et Mme Joseph Caron (née Simone Caron) est née une fille, baptisée le 15 novembre, sous les noms de Marie-Anne-Judith-Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, a été baptisée Marie-Thérèse-Liliane-Julia, fille de M. et Mme Léonard Gaudreau (Desneiges Boulet).

Parrain et marraine: M. et Mme Eddy Boulet, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Coulombe (Elmire Lamarre) sont les heureux parents d'une fille baptisée le 16, sous les noms de Marie-Blanche-Lucienne-Gilberte.

Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 novembre, a été baptisé Joseph-Odilon-Gregoire-Martin, fils de M. et Mme Philippe Robin (Albertine Chabot).

Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Robin, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Napoléon Giasson (Philomène Eaglehart) est né un fils, baptisé le 18 novembre, sous les noms de Joseph-Emile-Marcellin.

Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Giasson, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Marcel Gagnon (née Marie-Louise Bernier) ont fait baptiser une fille, le 19 du courant: Marie-Claire-Lorraine.

Parrain et marraine: M. et Mme Emile Bernier, grands-parents de l'enfant.

A VENDRE
Fournaise de passage à vendre à bonnes conditions.
S'adresser chez:

M. J. RAUL BOULANGER
Montmagny.

21-1fs

Mlle Irène Bernatchez passe une huitaine à Québec, l'invitée de son frère, M. Henri Bernatchez, et autres parents.

Mlle Yvette Corbin était de passage à Ste-Anne de la Pocatière, la semaine dernière.

Mlle Annette Bolduc, de Québec, a passé le dimanche à Montmagny, chez son oncle, M. Roméo Lépérance.

M. l'abbé Marc C. Després, de St-Jean Port Joli, M. et Mme Laurent C. Després, de Ste-Perpétue, M. et Mme Georges C. Després, de Lévis, Mlle Simone Guay et M. Paul C. Després, aussi de Lévis, étaient de passage à Montmagny, dimanche soir, à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Ernest Cloutier.

Le Colonel Poirier, ex-Commandant du Royal 22ème Régiment, a rendu visite, en compagnie du Capt. Ringuet, à M. et Mme Edmond Bernatchez, pour donner des nouvelles de leur fils, le Major P.E. Bernatchez, actuellement en Angleterre.

M. et Mme Robert Masson, de Lévis, étaient, au commencement de la semaine en visite chez Mme J. Eug. Tondreau. Ils sont aussi allés à la Grosse-Isle, rendre visite à M. et Mme Pierre Masson.

Mlle Jeanne Blais était de passage à Québec, mardi.

SERVICES ANNIVERSAIRES.

Lundi, à 8 hres, a été chanté le service anniversaire de Dame Alfred Fortin (née Attala Coulombe). Le même jour, à 9 hres, a aussi

TERRE A VENDRE

Une belle terre dans le village de Saint-François, avec de bonnes bâtisses et le roulant, est à vendre à des conditions très avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GEORGES HEBERT, notaire
Montmagny
17-JNO.

PERSONNE DEMANDEE

Personne active (Homme ou Femme) demandée pour approvisionner une clientèle établie dans Montmagny. La plus vieille compagnie du genre au monde vendant des nécessités quotidiennes. Accordez crédit libéral. Faites application immédiatement à M. Monette, 2177, rue Masson, Montréal, Dépt. MO.

7-4fs

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les **TERRES** et **HERITAGES** sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS de Bonis et de Terris. Dans la Cour Supérieure. Canada. Province de Québec. District de Beauce. No 17783.

FORTUNAT FOURNIER, commerçant, de St-Camille de Bellechasse, demandeur; vs **PHILIPPE BERTRAND**, cultivateur, de St-Camille de Bellechasse, défendeur.

Une terre située en la dite paroisse de St-Camille, comté de Bellechasse, comté de Bellechasse, en le cinquième rang du canton de Bellechasse, étant les trois-quarts côté est du lot numéro quarante-cinq (45), du cadastre pour le dit cinquième rang du dit canton Bellechasse, avec bâtisses, moins l'emplacement concédé et vendu et appartenant actuellement à N.T. Turgeon & Cie de Beauceville.

Pour être vendue, à la porte de l'Eglise paroissiale de St-Camille, comté de Bellechasse, **MERCREDI**, le **DIXIEME** jour de **DECEMBRE** 1941, à **DEUX** heures de l'après-midi. (Heure solaire).

Le shérif, **J.A. CARON**, Montmagny, le 4 novembre 1941. 4959-45-2-0 (Première publication, le 8 novembre 1941)

été célébré celui de feu M. Hector Laberge.

MARIAGE

A Ste-Emilie de Lotbinière, le 19 du courant a eu lieu le mariage de M. Côme Beaudet, cultivateur, de St-Edouard de Lotbinière, avec Mlle Marie-Coulombe, autrefois de notre paroisse, fille de feu M. Arthur Coulombe. Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent à Montmagny, où ils furent reçus à dîner chez leur mère, Mme Séraphin Lemieux, et le soir, il y eut souper et soirée en leur honneur, à la résidence de M. Gérard Coulombe, frère de la mariée. Nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

M. et Mme Maurice Bernier, de Québec, étaient, dimanche dernier, en visite chez leur tante, Mme Arthur Coulombe.

Mlle Amalyda et Lucia Gaudreau, de Ste-Apolline, sont venues, mardi, visiter leur oncle, M. Arthur Coulombe.

Mme L.-A. Doyer, de Québec, était, cette semaine, en visite chez sa belle-sœur, Mme Jos.-C. Hébert.

Revue

"ENSEMBLE"
SOMMAIRE
décembre
LE MOUVEMENT COOPERATIF AUX ETATS-UNIS

"Faites Voir"
par Jacques MORDRET
Le Troisième Congrès des Coopérateurs à Joliette
par Jean-Pierre DESPRES
Le Voyage d'Etude Coopérative dans le Moyen-Ouest des Etats-Unis.
par Maurice COLOMBAIN
L'Expérience des Autres à Notre Service
par Eugène BUSSIÈRE
Une Grande Organisation de Ménages
par Emmy Freundlich

EPARGNE DE GUERRE Comté de Montmagny

Autres Comités d'Epargne de Guerre organisés dans le comté de Montmagny:

1o Comité de la paroisse de Berthier en bas, Cte Montmagny.

Présidents-honoraires: Rév. Hermyle Barabé, curé, M. Joseph Blais, maire, Berthier en Bas;
Président: M. Elyeude Hofman, marchand;
Vice-président: M. Paul-Armand Roy;

Secrétaire: Mlle Emilia Mercier, maîtresse de poste;
Directeurs: MM. Joseph Lemelin, Delphis Guillemette, Raymond Blais, Ovide Boucher, garagiste, Mlle Céline Carbonneau, Mlle Hélène Basse, Marguerite Buteau.

2o Comité de la paroisse de Cap St-Ignace, Cte Montmagny

a) Présidents-honoraires: Rév. Damase Maraud, Cap St-Ignace; M. Eugène Caron, maire, R.R. 3, Montmagny;

Président: M. Paul Morency, agent, C.N.R., Cap St-Ignace;
Vice-président: M. Thomas Guimont;

Secrétaire: M. Henri Michon, gérant, Banque Can. Nationale;
Directeurs: MM. Valère Brochu, Emile Brochu, Alphonse Fortin, Roch Caron, Gaudias Guimont, Gérard Mercier

b) Comité de la Coopérative de Beauriville;



Steel Powers, d'Atlanta, Ga., chauffeur américain d'ambulance pendant le conflit franco-allemand, et qui était resté en France depuis, vient d'être arrêté par les Nazis sous une accusation d'espionnage. L'ambassade américaine fait enquête.

Président: M. Philippe Gagné, Cap St-Ignace;
Vice-président: M. Edouard Fortin;

Secrétaire: Octave Richard;
Membres: MM. Gérard Carlos Victor Ouellet, R. R. 3, Montmagny, Wilfrid Lemieux, Cap St-Ignace, Adéland Landry.

c) Comité de la Manufacture Méthot
Président: Ernest Méthot, Cap St-Ignace;

Vice-président: Rolland Méthot, Cap St-Ignace station;
Secrétaire: Marcel Guimont;
Directeurs: Jules Bernier, Alphonse-Paul Bernier.

4o Comités de la paroisse de St-François, Cte Montmagny

a) Présidents-honoraires: Rév. F.-X. Lefebvre, St-François; M. Angénard Picard, B. P. Morigeau;

Président: M. Anselme Prévost, marchand, St-François;
Vice-président: M. Joseph Montminy, B. P. Morigeau;

Secrétaire: Mlle Gracia Boulet, St-François;
Directeurs: MM. Ovide Paré, St-François; Edouard Lamonde, Edouard Gagnon, Luc Lapointe, B.P. Morigeau, Téléphone Simard, Les Prairies.

b) Comité de la Beauriville;
Président: Georges Vézina, St-François;

Vice-président: Ernest Boulet; Secrétaire: François Bonneau;

c) Comité de la Morigeau;
Président: Jos.-A. Dumas;
Vice-président: Sarto Jean;
Secrétaire: Ovide Dumas.

Il reste encore quelques comités à former dont nous publierons la liste sous peu.

Paul Carignan, secrétaire, Comité Central du Comté, Epargne de Guerre, Montmagny.

Confiez vos impressions à notre journal.

Vous tous, canadiens, profitez du regain de l'activité industrielle. Aidez à financer l'effort de guerre canadien en achetant des certificats d'Epargne de Guerre.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Votre dollar a une puissance militaire, faites-le servir en achetant des certificats d'Epargne de Guerre.

Protégez votre argent en le prêtant au gouvernement, lui qui représente les intérêts vitaux de la nation canadienne. Achetez des certificats d'Epargne de Guerre.

Mesdames les **VENDEUSES**, **ATTENTION!**

Augmentez vos revenus! Ajoutez à vos produits notre variété de lingerie pour dames, messieurs et enfants. Vente à prix populaires sur magnifiques catalogues illustrés des tissus échantonnés, prêts sans aucun déboursé. Garantie absolue. Forte commission, bonis et cadeaux. Ecrivez immédiatement à:

LINGERIE "DU JOUR"
1649-61 Amherst Montréal

FEMMES ET HOMMES DEMANDES

Commencez immédiatement à réaliser gros profits. JITO vous en donne l'occasion. Commerce bien établi, affaires prospères. Vendez 200 nécessités domestiques y compris THE, CAFE, Trente jours d'es-sai SANS RISQUE. Pour catalogue, détails, adressez-vous immédiatement: JITO, 1435, Montcalm, Montréal.

21-4fs

L'appréciation des bovins de boucherie

Le nombre des bêtes à cornes vendues sur nos marchés a été plus considérable cette année qu'en 1940. Cette augmentation a été plus accentuée depuis une couple de mois. Les prix, tout en faiblissant un peu, se sont cependant maintenus à des niveaux sensiblement plus élevés que ceux de l'automne dernier. En comparant la liste des prix des premières semaines de novembre 1941 à celle de la même période de 1941, l'on constate que l'an dernier à pareille époque, les bêtes à cornes se vendaient de 1c à 1½c la livre de moins que cette année. Avec un marché plus rémunérateur, on serait porté à croire que les expéditeurs sont plus satisfaits. Tel n'est pas le cas. Plusieurs d'entre eux trouvent encore que les prix qu'ils obtiennent ne sont pas assez élevés. Les mécontents, ou mieux, ceux qui sont difficiles à satisfaire, expédient généralement des animaux communs ou de qualité moyenne, car les autres, ceux qui ont des bovins de bonne qualité ou de choix, sont presque toujours, sinon toujours, satisfaits.

Cet état de chose est surtout dû à une mauvaise interprétation des listes de prix publiées par les journaux, ou à une appréciation erronée des sujets que l'on a à vendre. Certains sont portés à remarquer les hauts prix d'une liste et négligent d'apporter autant d'attention à ceux qui correspondent au bétail de qualité inférieure. D'autres ne se rendent pas compte des catégories auxquelles s'appliquent les prix, ou encore on croira les animaux meilleurs qu'ils ne sont en réalité et on les placera dans une catégorie supérieure à celle à laquelle ils appartiennent. Et c'est ainsi qu'on escomptera ¼c, ½c, voire même 1c de plus qu'on ne peut obtenir.

La cause principale de cette méprise provient de ce que l'on ne tient pas un compte assez serré des facteurs qui contribuent le plus à établir le prix, par exemple: l'état de chair, la couche de gras, la pesanté et la conformation, le type, qui est toujours en relation étroite avec le rendement, i.e. le poids de la carcasse par rapport à celui de l'animal vivant. En outre, il y a les conditions du marché qui peuvent varier d'une semaine à l'autre avec le volume des arrivages par rapport à la demande et à l'activité plus ou moins grande du commerce de détail, suivant que la consommation du bœuf augmente ou diminue. Ce sont là autant de facteurs qui ont leur répercussion sur les prix des animaux vivants. Mais en temps ordinaire, lorsque les conditions du marché sont normales, ce sont sans contredit les quatre premiers items mentionnés ci-dessus, qui servent à déterminer la valeur des bovins de boucherie et il faut tenir compte de chacun d'eux si l'on veut apprécier les bestiaux à leur juste valeur. Règle générale, l'on ne se soucie que de l'état de chair, de la graisse, et l'on n'attache pas assez d'importance à la pesanté, à la conformation et au rendement. C'est là la cause de bien des méprises. Sans doute, faut-il qu'un sujet soit gras

Pendant l'année qui vient, il est probable que la situation des aliments présentera des difficultés spéciales parce que les récoltes de fourrage et de grain dans le centre Est du Canada sont inférieures à la normale et que la récolte de grain a été pauvre dans bien des parties des grandes régions de production de l'Ouest. D'autre part on a élevé beaucoup plus d'animaux que d'habitude, dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est, pour les besoins de la guerre et les problèmes de transport et de distribution n'en seront donc que plus difficiles à régler.

En examinant la situation de l'industrie animale au point de vue de l'amélioration des troupeaux de bêtes à cornes, les cultivateurs canadiens considèrent naturellement qu'il y a deux catégories importantes de bovins au Canada, l'espèce de boucherie et l'espèce laitière. Dans la région du Nouveau-Brunswick, ce sont les vaches laitières qui l'emportent. La guerre a amélioré les conditions, mais il faut tenir compte de la rareté et du coût excessif de la main-d'oeuvre, des approvisionnements et du prix des aliments achetés et du coût des autres choses que le cultivateur doit acheter.

Le Canada n'a pas été appelé à fournir des quantités importantes de bœuf à la Grande-Bretagne, mais il existe, au Canada comme aux Etats-Unis, une demande croissante de cette viande pour les approvisionnements militaires ainsi que pour les civils, car le pouvoir d'achat de la population a augmenté. Le contingentement canadien d'exportation pour les bœufs de boucherie allant aux Etats-Unis n'a pas été rempli depuis que la guerre a commencé et les prix de ces bœufs au Canada ont été maintenus au plus haut niveau qu'ils aient connu depuis dix ans.

Mangez des pommes, crues ou cuites; votre santé y gagnera et vous rendrez service à l'industrie canadienne des fruits.

En consommant des pommes tous les jours, fraîches ou cuites, les Canadiens aideront à consommer la récolte de pommes et rendront ainsi service à l'Empire. Une bonne partie de la récolte aurait été exportée s'il n'y avait pas eu de guerre.

"Que la profession du cultivateur soit toujours honorée, car ceux qui travaillent la terre sont le peuple choisi de Dieu."

Thomas Jefferson

ARPENTAGE

ROBERT DORVAL

Arpenteur - Géomètre

Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastre de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.

Bur. et Rés.: Ave. des Erables — Tél.: 214
MONTMAGNY

pour commander un bon prix; il faut également qu'il ait le poids voulu et une conformation qui le rende susceptible de donner un bon rendement.

Il arrive souvent que l'on croit avoir un bœuvillon ou une vache de bon débit, quand en réalité leur qualité est moyenne sinon médiocre. On estime les animaux plus gras qu'ils ne le sont, ou bien l'on s'attendra d'obtenir de 6c à 6½c pour des bœufs castrés d'environ 500 à 550 livres qu'on appellera à tort des bœuvillons. En réalité, ces sujets sont en moindre demande que les taureaux et plus difficiles à vendre aux environs de 4½c la livre. Les taureaux sont plus recherchés que cette catégorie de bœuvillons maigres, légers et grossiers parce qu'ils peuvent être mieux utilisés après l'abattage. Il en est ainsi des bœuvillons provenant de croisements d'animaux de type laitier avec des sujets de race à boucherie qui sont le plus souvent grossiers et maigres et qu'on évalue presque toujours à 1c ou 2c de plus qu'ils ne valent. Il y a aussi quantité de petites taurées de type laitier, pesant de 600 à 650 livres, pour lesquelles on compte recevoir 5½c ou plus et qui ne rapportent que de 4½c à 5c parce qu'elles manquent de pesanté.

Une autre catégorie de bêtes à cornes dont les prix de vente baissent souvent une surprise peu agréable à l'éleveur est celle des vaches et des taureaux pansus, trop forts de l'abdomen, qui se vendent meilleur marché à cause de leur faible rendement en chair. Il ne faut pas oublier que le rendement est l'un des facteurs auxquels l'acheteur attache le plus d'importance. S'il estime que l'animal doit donner 1 ou 2% de moins, il le paiera ¼c ou ½c de moins. D'autre part, si le sujet n'est pas ventru, avec des lignes rectangulaires et en assez bon état de chair, il consentira à accorder un prix plus élevé. C'est ce qui explique pourquoi l'on peut obtenir autant et souvent plus pour un taureau de 900 à 1000 livres qui est bien conformé et assez gras, que pour un taureau de 1500 livres qui est déformé de la panse et qui a une apparence grossière.

En tenant compte des quelques détails que nous venons d'exposer, l'on sera moins tenté de surévaluer ses bêtes à cornes. Le producteur qui prépare bien ses animaux et les expédie dans les meilleures conditions possibles, a tout lieu d'espérer qu'il sera satisfait des prix.

J.-E. BISSON, agronome
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Ltée

LA NORMANDIE

(suite de la page 1)

La Normandie devenir un lieu de prière intense et de réparation lui semblait extrêmement désirable et de nature à attirer sur sa paroisse tout entière les bénédictions du Ciel.

N'ayant pu réaliser son pieux dessein, il laissa tout de même sous bonne garde son cher troupeau: la Vierge Immaculée érigée par ses soins étend encore son regard maternel non seulement sur la population de Saint-Thomas mais aussi sur toute la région.

L'histoire de la Normandie pour nous est résumée dans les plis du manteau virginal de Marie.

Prillante Etoile du matin, guide nos pas et veille sur nous toujours. Montmagny, 14 nov. 1941.



L'anniversaire de l'Armistice revêt un caractère d'amertume pour tous les Français qui n'oublient pas que l'Ordre Nouveau des nazis maintient la France divisée en trois zones pour l'affaiblir. Cependant, en dépit des exécutions et des difficultés sans nombre, la résistance s'accroît et se continue chaque jour en France, tandis que dans le camp des Alliés, 100,000 Français, sous les ordres du général de Gaulle, se préparent pour l'assaut final qui libérera leur patrie.